

Fête de la glace

Dimanche 19 octobre 2003

Toute la Romandie patine
gratuitement

PAÏ
INFO

A
P
A
R
T
&
C

Association des Patineurs Amateurs Romands et Provençaux

Bulletin d'information
2003 - décembre - N° 34

E d i t o ...

Pottermania ou Patimania

La fin de l'année, une fois de plus, me prend de vitesse et le respect des échéanciers devient presque une mission impossible. Le manque de temps, donc de disponibilité, perturbe la recherche de l'inspiration et me voilà bloqué, angoissé, devant la page blanche...

... Me voilà pourtant de retour avec, sous le bras, le dernier exemplaire de « Harry Potter » ! 975 pages de lecture pour presque un kilo, le bouquin attendu et recherché, ne passe pas inaperçu.

Ce phénomène, il faut bien l'appeler ainsi, suscite un certain nombre de questions ? 975 pages de lecture, c'est approximativement 15 à 20 heures passées à dévorer – souvent avec passion – les nouvelles aventures de notre jeune sorcier, héros de toute une génération de jeunes et de moins jeunes.

15 à 20 heures à bouquiner alors que la société moderne inonde le marché de jeux électroniques, de gadgets à consommer et à jeter, encourage la loi du moindre effort, perceptible jusque dans les activités sportives qui n'échappent pas à cette frénésie du vite fait - bien fait et, tout et tout-de-suite.

15 à 20 heures, c'est l'équivalent de la pratique de deux heures d'activités hebdomadaires pendant 7 à 10 semaines ?

Qui, aujourd'hui, parmi vous, consacre 15 à 20 heures pour, prenons un exemple qui nous concerne, pratiquer du patinage public tout au long d'une saison ? ? ?

Force est de constater que la lecture du dernier Harry Potter représente un exploit autant intellectuel que physique et que cette activité, librement choisie, est bien plus populaire que le patinage public et ce, pour le même public ciblé.

A y regarder de plus près, on réalise que les opérations « marketing – promotion – publicité » ont été réalisées par des professionnels efficaces et compétents. Ouverture des librairies à 7 heures du matin, personnel déguisé, décoration appropriée des magasins. En Suisse allemande, certaines librairies ont ouvert à minuit et une minute afin de créer l'événement et à Yverdon, un café-théâtre a écoulé illégalement entre minuit et une heure du matin, un certain nombre d'exemplaires grâce à des bières vendues Fr. 52.--, comprenant un bon pour un livre gratuit remis à la sortie du café par des sorciers en chair et en os...

La première réflexion qui me vient à l'esprit est qu'il faut surprendre les gens, créer l'événement, susciter la curiosité et inciter à la découverte par une participation active.

La deuxième réflexion, c'est que les jeunes sont prêts à s'investir et à consacrer du temps et des efforts pour des activités qui les passionnent.

Le souhait que je vous exprime à la veille de cette nouvelle année est de sortir de nos schémas de référence, de casser les habitudes et les rituels, de condamner la routine et le train-train.

Oser.

Oser être « maniaque ».

Proposer une palette de tours de « sorcellerie » afin de créer et d'offrir une « **PATIMANIA** » aussi attractive que la « **POTTERMANIA** » d'aujourd'hui...

Beau défi, bonne réflexion, bonnes fêtes à tous.

Avec toute mon amitié

Pierre Gueissaz

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Ordinaire à Vallorbe

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate
toutes les activités de notre Association

Mérite François Chevillat

Créé en 1996, le « Mérite François Chevillat » a été
décerné en 2003 à deux collègues particulièrement méritants

Fête de la Glace

Organisée pour la première fois le dimanche 19 octobre 2003
avec 28 patinoires participantes, cette manifestation
importante sera reconduite en 2004

DATES IMPORTANTES 2004

Mercredi 28 avril

Jeudi 29 avril

Cours de Maîtres de Glace
(lieu à préciser)

Mercredi 2 juin

Assemblée Générale
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.
(lieu à préciser)

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

Vallorbe - mercredi 3 décembre 2003

Présents :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| CHIASO | CEREGHETTI Rudy |
| CHIASO | QUARTIROLI Lara |
| SAIGNELEGIER | FEUZ Jean-René |
| SAIGNELEGIER | MAURON Dominique |
| ESPACE GRUYERE / Bulle | BOTH Dominique |
| LA CHAUX-DE-FONDS | PERRIN Cédric |
| LA CHAUX-DE-FONDS | PILLER Daniel |
| LEYSIN | CACLARD Alain |
| TRAMELAN | VUILLEUMIER Jean-Claude |
| FLEURIER | JEANNET Jacques |
| MONTHÉY | SCHUPBACH Jean-René |
| AJOIE / PORRENTROY | AUBRY Marcel |
| FRIBOURG | MEUWLY Roger |
| MOUTIER | SCHNEGG Olivier |
| MEYRIN | DUPERRIER Robert |
| MEYRIN | GRUTER Eric |
| THONEX | MIRT Laurent |
| PONTS-DE-MARTEL | JEAN-MAIRET Eric |
| SION | BICHET Ignace |
| SION | BRUTTIN Stéphane |
| LE LOCLE | BLASER André |
| NEUCHATEL | HENRIOUD Claude-Alain |
| GENEVE | MULLER Jacques |
| GENEVE | SACK Robert |
| MORGES | FRIEDRICH Michel |
| MARTIGNY | GAY-CROSIER Alain |
| LE SENTIER | WASER Thomas |
| VALLORBE | BERTI Jean-Pierre |
| LUGANO | MAZZOLINI Antonella |
| LUGANO | VISALI Simone |
| LAUSANNE | ROBERT Yves |
| LAUSANNE | BARASCUD Christian |
| VERBIER | PETERER Tom |
| VERBIER | ROSENTHAL Bernd |
| PRILLY-MALLEY | GUEISSAZ Pierre |

Excusés :

Delémont
Nendaz
Champéry

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

1. Demande d'adhésion à l'A.P.A.R. & T. : Chiasso

« Abbiamo il piacere di accogliere un nuovo stado di giacco ticinese nella nostra associazione. Auguriamo un cordiale saluto a nostri amici di Chiasso ».

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle patinoire Tessinoise dans notre Association. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos collègues de Chiasso.

2. Séminaire des gestionnaires de patinoires

Le deuxième séminaire des gestionnaires de patinoires s'est déroulé à Sion en 2003 avec succès, en présence de vingt-deux participants représentant dix-sept patinoires. La mise sur pied d'un séminaire exige du temps et de la disponibilité. Votre Comité propose la tenue du séminaire tous les deux ans (2005 – 2007).

3. Cours de Maîtres de glace 2004

Le cours de Maîtres de glace se déroulera les 28 et 29 avril 2004. Le souhait de plusieurs participants était de visiter une « grande patinoire », exemple les Vernets, et découvrir des innovations technologiques et une infrastructure performante garantissant l'exploitation d'une grande installation.

La problématique se situe au niveau de la logistique, hébergement, transports, salles de cours. Le programme complet du cours sera envoyé dans le courant du mois de janvier 2004.

Réservez immédiatement les dates et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

4. Annuaire A.P.A.R. & T. 2004

L'annuaire est une mine de renseignements indispensables afin de garantir une bonne information et une communication efficace pour notre Association. De nombreux changements sont intervenus dans la plupart des patinoires. Claude-Alain Henrioud distribue une nouvelle version complète de l'annuaire remise à jour.

Les patinoires absentes qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

Les modifications ou corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
Claude-Alain Henrioud
4, Quai Robert-Comtesse
2000 Neuchâtel

Ne pas oublier les adresses E-mail.

5. Identité romande et tessinoise

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Merci de transmettre à Claude-Alain Henrioud la liste de votre personnel concerné par la carte d'identité romande et tessinoise. Dès réception, Claude-Alain procédera à la réactualisation et à l'envoi des nouvelles cartes valables pour l'année 2004.

6. Site Internet A.P.A.R. & T.

Le site de notre Association est « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier a créé une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Le site doit être complété et « alimenté » (manifestations – activités – spectacles) afin d'être attractif. Un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Corrections éventuelles à transmettre immédiatement à Olivier qui est remercié pour son excellent travail.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

7. L.S.H.G. - Convention 2003-2004

Pierre Gueissaz rappelle que la convention 2003-2004 a été signée entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Actuellement, le bilan de la saison 2003-2004 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse.

L'A.P.A.R.T. & T. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2003-2004 avec la L.S.H.G. au printemps 2004.

Pour la saison 2004-2005, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2004-2005;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2004-2005.
- afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires.
- d'argumenter en terme d'économie d'énergie.
- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison.

- la L.S.H.G. ne considère pas les patinoires comme un « partenaire » véritable.
- la mise sur pied d'une séance entre la L.S.H.G. (LNA – LNB) et les patinoires concernées.
- d'établir un dialogue véritable L.S.H.G. – Patinoires.
- la Commission de conciliation « Arbitres – Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande – Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises a été officiellement créée. Vous trouverez en annexe les adresses des membres de la Commission de conciliation.

8. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2004

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu :

| | |
|--|---------------|
| 1-2 pages techniques (chefs de glace) | |
| | responsable ? |
| 1-2 pages administration (secrétariat) | |
| | responsable ? |
| 1 page arbitres | Qui ? |
| 1 page L.S.H.G. (clubs) | Qui ? |

Nouveau

Rubrique cantonale

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1-2 pages Patinoires francophones

Publicité – Sponsor – Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de juin 2004 ?

Contactez-nous rapidement !

9. Cotisations A.P.A.R. & T. 2004

Les cotisations restent inchangées pour l'an 2004 : Fr. 150.-- par année, par patinoire.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.

La troisième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 50.--.

10. Assemblée Générale A.P.A.R. & T. 2004

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 2 juin 2004. Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

11. S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.

Le président de la S.P.A.S., Daniel Piller, nous donne les informations suivantes :

- Afin d'alléger les séances conjointes des deux sections de la S.P.A.S., celles-ci ne se réuniront plus, sauf en cas d'urgence.
- Une séance L.S.H.G. – Patinoires avec un Club de LNA s'est déroulée à Zurich le 31 octobre 2003 afin de discuter du calendrier des matches et des exigences des clubs de LNA.
- Une nouvelle rencontre est prévue à Berne le 8 janvier 2004 avec la Télévision.
- Le projet de « patinoire modèle » en collaboration avec Macolin est bientôt disponible.

12. Achats en commun

Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devrait susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables. Concrètement, son application s'avère difficile et, depuis plusieurs années, aucun achat en commun significatif n'a été réalisé.

Dans un premier temps, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Dossier à suivre !

13. Fête de la Glace

La première « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 19 octobre 2003.

28 patinoires inscrites et unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations, la préparation du déroulement d'une journée type et une conférence de presse; tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

Une expérience à renouveler en 2004 après une évaluation exhaustive et une promotion planifiée à l'avance pour l'ensemble des patinoires participantes.

14. Divers

Tour de table par thème

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Maître de Glace ».
- Chaque patinoire fait parvenir son cahier des charges à Dominique Both, Espace-Gruyère, à Bulle, qui se chargera de la synthèse et établira un cahier des charges « type ».

Actuellement, Dominique a reçu un seul cahier des charges. Merci aux patinoires de faire rapidement le nécessaire!

Surfaceuses

- Les patinoires qui planifient le remplacement de leur surfaceuse à court terme sont :
 - Genève
 - Lausanne
 - Champéry
 - Leysin
 - Château d'Oex
 - Fribourg

Coordination interne entre les patinoires concernées. Appréciation des différents modèles de surfaceuses sur le marché.

Pose publicité

- Quelle est la meilleure solution (qualité – prix) pour la pose de la publicité sur le ring. Actuellement, il semble que la meilleure solution consiste à la pose d'un plexiglas contre le ring (si possible aux frais du club) et de glisser la publicité entre le plexiglas et le ring. Visibilité bonne, remplacements ou changements facilités.

Les auto-collants collés directement sur le ring ne résistent pas; de plus, leur coût de remplacement est élevé.

Ring et protection verre ou plexiglas

- La solution idéale est la protection en verre, verre trempé deux couches, feuilleté au milieu, mais prix élevé. Demander plusieurs offres, peut varier du « simple au double » selon les fournisseurs.

Attention à l'épaisseur et à la qualité du verre avant de passer la commande! Epaisseur normale : 15 mm.

Revêtement de sols

- Existe-t-il une solution idéale ? Problèmes importants générés par les revêtements de sols. Beaucoup de choix et de différence de qualité.

Le revêtement de sol à « pastilles », type Pirelli semble une référence stable, mais la prudence reste de mise!

Eclairage

- A la patinoire de Genève, Jacques Müller nous informe que l'éclairage « match » est suffisant pour la Télévision mais que les photographes exigent une luminosité supplémentaire.

Fribourg et Lausanne n'ont pas rencontré ce genre de problème. Vérifier auprès de la L.S.H.G. Ne pas entrer en matière!

- Etudier la possibilité pour chaque patinoire d'installer un panneau ou support publicitaire, dans son installation, indiquant que la patinoire est « membre de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises », éventuellement réactualiser le « logo », promouvoir notre Association dans le réseau des patinoires.

Questions et information

- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Le Sentier (Vallée de Joux) étudie le remplacement du rink et du plexiglas. Qui peut le renseigner ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces au micro ne donnent pas de résultats. Les Ponts-de-Martel donnent des amendes aux fumeurs – création de zones non fumeur dans la patinoire ?
- Déprédations dans les vestiaires, vandalisme, dommages. Comportement des équipes ?

Contrôle des installations avant et après l'entraînement ou le match.
Facturation immédiate des dommages.

Divers

Pierre Gueissaz rappelle que le Comité se compose comme suit :

| | |
|----------------------------------|--|
| Alain Caclard, Leysin | Trésorier |
| Dominique Both, Espace-Gruyère | Séminaire des Gestionnaires de patinoires |
| Jacques Müller, Genève | Cours de Maîtres de glace |
| Olivier Schnegg, Moutier | Site Internet A.P.A.R. & T. |
| Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel | Annuaire et Secrétariat |
| Pierre Gueissaz, Malley | Pati-Info et dossiers divers |

Le Comité s'est réuni à Lausanne et à Bulle, et de nombreux dossiers sont en préparation pour l'année 2004.

15. Mérite François Chevillat

Pour 2003, le Mérite François Chevillat a été attribué à deux lauréats particulièrement méritants.

Consulter le chapitre spécifique dans le présent Pati-Info.

Séance levée à 12 h.30

Lausanne - Malley, décembre 2003

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

L'après-midi a été consacré à la visite de la Patinoire des « 3 Vallons ». Nous remercions Jean-Pierre Berti, pour son accueil, son exposé intéressant et la visite de ses installations.



Complexe de sports sur glace, Winterthur Installations techniques du bâtiment et frigorifiques optimisées de Axima

Maître d'ouvrage

Ville de Winterthur
Département Bâtiments
8400 Winterthur

Entreprise totale

Karl Steiner AG
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zürich

Architecte

Ulrich Isler architectes
Seidenstrasse 41, 8400 Winterthur

Planification du concept

Techniques Energie, Installations intérieures et Glace

eta energietechnik GmbH
Neustadtgasse 9, 8400 Winterthur

Planification et exécution des installations intérieures

Axima AG, Niederlassung Winterthur
Zeughausstrasse 70, 8411 Winterthur

Planification et exécution des installations frigorifiques

Axima Refrigeration AG
Zürcherstrasse 12, 8400 Winterthur

Bureau d'étude Installations d'athlétisme

Bureau d'étude Wegmüller
Landstrasse 143, 7250 Klosters

Sports sur glace à Winterthur

Le Zelgli servait depuis 1874 de centre de patinage aux Winterthouros. Jusqu'au milieu des années 50, celui-ci fonctionnait sur une surface de glace naturelle. Les hivers toujours plus chauds ont été le motif principal de bâtir en 1957 deux patinoires sur le même endroit. A partir des années 70, plusieurs tentatives sont lancées en faveur de la construction d'une patinoire couverte. Mais ce n'est qu'en 1999 que la construction d'un nouveau complexe de sports sur glace est décidée dans une votation populaire, comprenant une patinoire couverte et une patinoire extérieure. L'adjudication de la commande par la Ville de Winterthur eut lieu dans le cadre d'une soumission de prestations globales en deux étapes.

Cela a garanti de tirer le meilleur parti des fr. 20 millions à disposition. Un crédit supplémentaire de fr. 1.5 millions a été décidé pour la construction d'une deuxième patinoire extérieure.

L'équipe « d'Isi » a été mandatée pour l'exécution sous la maîtrise d'œuvre de l'entreprise totale Karl Steiner AG.

Après l'inauguration du complexe Deutweg en novembre 2002, Winterthur possède désormais des installations avant-gardistes et surtout des plus efficaces en termes énergétiques.

La halle polyvalente

Avec ses perches verticales en bois de pin brut de sciage et non traité formant la couche extérieure de la façade, le bâtiment donne une empreinte supplémentaire et décisive aux parages hétérogènes.

Tous les visiteurs entrent dans la patinoire couverte par le généreux foyer. Les restaurants sont au premier étage. Ils s'ouvrent sur les deux patinoires extérieures par une terrasse. 2500 places assises sont aménagées autour de la patinoire. En liaison avec la

tribune optimalement inclinée, elle offre une vue remarquable sur les événements. Les places assises frontales peuvent être converties en places debout en enlevant les sièges. Cela permet d'augmenter le nombre de spectateurs à maximum 3000.

Les accès pour les arrivages, l'entrée pour les machines à glace et les camions ainsi que tous les locaux techniques sont clairement séparés de la zone ouverte au public.

Il est prévu d'utiliser la halle pour différentes manifestations sportives. La patinoire comporte à cet effet des douilles obturables pour y loger les supports d'appareils pour la gymnastique artistique par exemple.

Des éléments isolés permettant de couvrir la piste sont disponibles pour utilisations alternatives de courte durée.

Le dégivrage et la reconstitution énergivore de la glace sont supprimés.

La patinoire couverte est ainsi une condition idéale pour une utilisation optimale.

Le concept énergétique global

Par une action conjuguée de toutes les mesures constructives incluant les installations techniques, le complexe ne consomme qu'un minimum d'énergie primaire. Malgré sa conception axée de manière systématique sur la basse température, la patinoire couverte offre aux spectateurs une température intérieure agréable.



AXIMA
REFRIGERATION



3



4

Au total neuf états de dimensionnement et d'exploitation clairement définis ont dû être pris en compte pour les exploitations d'hiver et d'été pour la réalisation de la patinoire couverte (cf. encadré).

Le choix a porté sur des solutions techniques les plus simples possibles.

L'enveloppe du bâtiment est composée uniquement d'éléments faisant partie intégrante du concept énergétique global. Elle est très bien isolée et dans une grande mesure étanche à l'air.

Aucune ouverture de porte ne conduit directement à l'air libre. Dans tous les cas, un autre local avec porte extérieure à fermeture automatique empêche un échange d'air direct.

En entrant dans la halle on remarquera au plafond les éléments en aluminium du revêtement disposés entre les poutres maîtresses en bois. La surface métallique réduit l'échange de rayonnement thermique entre le plafond et la patinoire, et empêche la formation de condensat sur la structure de toit. La qualité de glace recherchée est ainsi maintenue plus longtemps. Les frais d'exploitation de l'installation frigorifique sont du coup plus avantageux. Le degré de réflexion élevé renforce en outre l'éclairage artificiel de la halle.

La formation de brouillard et de condensat dans les patinoires couvertes est un phénomène généralement connu. Dans les halles froides, on monte le plus souvent des séchoirs à gaz qui déshumidifient l'atmosphère, une mesure coûteuse en frais d'exploitation non négligeables.

La régulation opère sur une valeur à réglage fixe de la teneur maximale en humidité ambiante.

A Winterthur on procède autrement. La formation de brouillard est évitée en chauffant l'air soufflé avec les rejets thermiques de la production de froid. En mélangeant de l'air ambiant froid et humide avec l'air soufflé chaud on décale le pourcentage d'humidité

Etats de dimensionnement et d'exploitation

Exploitation 1

match de hockey en plein hiver, occupation de la halle avec 3000 personnes, 3 heures

Exploitation 2

match de hockey en entre-saison, occupation de la halle avec 3000 personnes, 3 heures

Exploitation 3

entraînement en plein hiver, occupation de la halle avec 50 personnes

Exploitation 4

entraînement en entre-saison, occupation de la halle avec 50 personnes

Exploitation 5

utilisation alternative, couverture de la glace, chauffage de la halle de 5 °C à 18 °C

Régime d'été 1

manifestation sportive en plein été, occupation de la halle 3500 personnes, 3 heures

Régime d'été 2

exposition en plein été, occupation de la halle avec 1000 personnes, 12 heures

Régime d'été 3

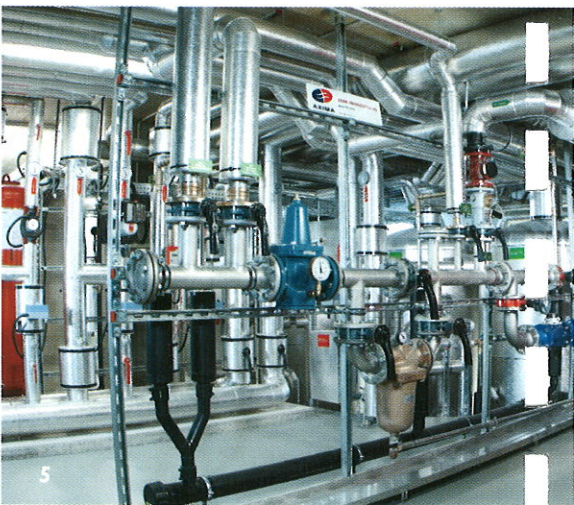
assemblées en plein été, occupation de la halle avec 1000 personnes, 6 heures

Régime d'été 4

concerts en plein été, occupation de la halle avec 4000 personnes, 4 heures

relative vers la plage non critique. L'air de la halle reste ainsi sans brouillard.

Les rejets thermiques de la production de froid sont récupérés sur trois niveaux de température. La plus grande partie présente une température inférieure à 30 °C, un niveau normalement évacué, inexploité, à l'atmosphère. A Winterthur, cette énergie profite à toutes les installations de ventilation.



5

La température de condensation des machines frigorifiques est relevée uniquement, si nécessaire, pour charger l'accumulateur technique (quasi-marche en pompe à chaleur). La puissance nécessaire accrue temporairement pour les conditions hivernales est justifiée grâce à l'excellent rapport entre la quantité de chaleur récupérable et la consommation supplémentaire d'énergie primaire. On peut en outre renoncer au montage coûteux d'une pompe à chaleur séparée.

Par des températures extérieures plus élevées, la température de condensation est déjà à un niveau récupérable. Un élément central dans le concept énergétique global est la fosse à neige. On y conduit une partie de l'eau de toit (eau de récupération), ce qui réduit fortement la consommation d'eau de la ville. L'eau tirée de la fosse à neige sert au refroidissement de l'installation frigorifique et à la fabrication de la glace. Par cela le bilan énergétique de l'installation frigorifique profite de la chaleur de fusion des débris de glace. En cas de forte production de rejets thermiques, l'eau est refroidie directement par la tour de refroidissement placée audessus.



Installations aéraluques

Les équipements techniques du bâtiment sont installés bien visibles à l'intérieur de la halle.

Deux monoblocs sont aménagés sur le front de la halle pour le chauffage, le refroidissement et le séchage de l'air ambiant. Le soufflage d'air a lieu en premier lieu dans la zone spectateurs; l'air est aspiré sous le plafond de la halle et dans le pourtour des tribunes.

Le débit soufflé et la portée du jet d'air sont régulés par des servomoteurs placés dans les 16 diffuseurs à jet rotatif. Pour obtenir la portée nécessaire en petite vitesse du ventilateur, quatre diffuseurs sont obturés par des clapets motorisés. Le concept réalisé ici pour une patinoire couverte garantit une mesure exceptionnelle de confort dans l'espace des spectateurs. Si l'humidité ambiante est élevée, la patinoire n'est chauffée qu'avec les rejets thermiques. Si la valeur pour la température et l'humidité se situe dans le cadre des objectifs, l'installation fonctionne uniquement sur air recyclé. Selon l'événement et la qualité de l'air, l'adaptation est graduelle jusqu'au fonctionnement uniquement sur air neuf. Si les installations d'extraction du foyer, des locaux sanitaires, etc., sont activées, le débit des ventilateurs d'extraction est réduit progressivement pour garantir une légère surpression.

Plan général de sécurité

Une attention particulière a été vouée à la sécurité des personnes. En cas d'incendie, toutes les installations de ventilation sont arrêtées automatiquement.

En cas d'alerte à l'ammoniac on agit autrement : on crée dans la halle une légère surpression.

Données techniques du complexe de sports sur glace

| | Patinoire couverte | Piste extérieure 1 | Piste extérieure 2 |
|-----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|
| Construction/surface | béton/1800 m ² | béton/1800 m ² | béton/1800 m ² |
| Tuyauterie | tuyaux en acier | tuyaux en acier | tuyaux en acier |
| Transmission du froid | évaporation NH ₃ directe | évaporation NH ₃ directe | eau glycolée indirecte |
| Charge de frigorigène | < 2000 kg | < 2000 kg | < 200 kg |
| Durée d'exploitation | possible toute l'année | octobre – mars | novembre – février |
| COP prod. de froid | 4.43 | 4.11 | 3.65 |

Fourniture de chaleur

L'approvisionnement en chaleur de la patinoire couverte est basé sur un circuit à haute température et un circuit à basse température. La source de chaleur qui alimente les deux circuits sont principalement les rejets thermiques de la production de froid. Avec 27 °C et son réservoir de 20.000 litres, le circuit à basse température sert à chauffer l'air.

La préparation d'eau chaude sanitaire, la préparation d'eau chaude pour la fabrication de la glace ainsi que pour les différents groupes de chauffage ont lieu par le circuit haute température à 50 °C.

En cas de besoin, on peut se fournir de la chaleur supplémentaire sur le raccordement au réseau de chauffage urbain. Les chauffages par le sol constituent un circuit de chauffe séparé en dessous des patinoires de la halle et de la première patinoire extérieure. On utilise la chaleur du sous-refroidisseur du fluide frigorigène.

Détente directe d'ammoniac

Après une longue absence, le principe de la détente directe d'ammoniac revient à l'honneur pour la première fois dans le complexe de sports sur glace de Winterthur. La patinoire couverte et la première piste extérieure fonctionnent avec cette technique. De gros progrès ont été réalisés

concernant la charge de fluide frigorigène nécessaire.

Pour chaque piste, celle-ci est inférieure à Winterthur au seuil d'importance pour l'accident majeur. La réalisation de la détente directe a eu lieu en coopération étroite avec les organismes de sûreté compétents. La deuxième patinoire extérieure exploitée très peu pendant la saison froide, est refroidie indirectement avec de l'eau glycolée. Les batteries froides de toutes les pistes sont faites de tubes en acier avec collecteurs noyés dans le béton au milieu de la piste, ce qui est toujours la meilleure solution aux niveaux construction et énergie.

Sur chacune des patinoires, la préparation de la glace s'opère indépendamment dans le temps. La patinoire couverte est pratiquement toute l'année en service; les patinoires extérieures ne le sont qu'au semestre d'hiver.

Les températures de glace sont réglables individuellement pour chaque patinoire. On propose ainsi à tous les adeptes de la glace des conditions idéales.



AXIMA
REFRIGERATION



Systèmes frigorifiques et de commande d'avant-garde

Cinq compresseurs à pistons produisent la puissance frigorifique pour les patinoires, dont deux pour la patinoire couverte et deux pour la patinoire extérieure avec détente directe. Un compresseur est utilisé pour la deuxième patinoire extérieure. Les compresseurs pour la patinoire couverte sont en outre utilisés l'été pour la climatisation/refroidissement de la halle.

Toutes les tuyauteries de liaison vers les patinoires courent le long de canaux complètement bétonnés, praticables et toujours contrôlables, et qui de plus sont recouverts de sols bétonnés ou d'un revêtement d'asphalte. Les transitions entre les canaux et les patinoires sont exécutées étanches aux gaz. Les canaux ne sont ouverts et accessibles que depuis la salle des machines frigorifiques. Tant les installations de chauffage/ventilation que l'installation frigorifique sont équipées d'une armoire électrique et de commande individuelle. Toutes les installations fonctionnent de manière automatique. La centrale de commande de l'installation frigorifique se trouve dans un local directe-

ment accessible de l'extérieur. Les armoires de commande des deux secteurs d'installations abritent de petits écrans avec affichage dynamique des valeurs effectives et de consigne, toujours visualisé dans le contexte avec extraits de schémas fonctionnels logiques.

L'intégration des systèmes de commande et de régulation dans le système de télégestion supérieur de Axima facilite la vue d'ensemble à la direction de l'exploitation technique. Elle permet une exploitation énergétiquement efficace et sert à en faire l'optimisation.

Entretien et service après-vente

Sur la base d'un contrat d'entretien Axima gère l'ensemble des installations du bâtiment et frigorifiques du complexe de sports sur glace de Winterthur.

La surveillance permanente des états constitue la base des échéances d'entretien optimisé.

Par cela, le risque de défaillance de certaines parties d'installation est minimisé, ce qui accroît notablement la fiabilité de l'ensemble des installations.

Légende photo:

- 1 Ambiance détendue dans la patinoire couverte le soir de l'ouverture. Le brouillard est éliminé en chauffant l'air ambiant.
- 2 Beaucoup d'amusement sur les deux patinoires extérieures mesurant 30 m x 60 m. En arrière-plan la patinoire couverte avec la terrasse du restaurant.
- 3 Ambiance de compétition dans la halle comble. La portée du jet des diffuseurs de soufflage est réglable en fonction des besoins.
- 4 Fritz Morf, maître de glace, vérifie à son poste les valeurs de consigne et effectives de l'installation frigorifique. On voit bien les deux petits coffrets affichant les lignes de tendance.

- 5 Vue partielle des installations sanitaires.
- 6 Le technicien Werner Schmid règle des paramètres sur le panneau de commande dans le local électrique.
- 7 Les monoblocs insonorisés à l'intérieur de la halle. On voit bien les panneaux en aluminium au plafond.
- 8 Salle des machines frigorifiques, les cinq compresseurs à pistons à ammoniac.
- 9 Monobloc pour le restaurant et le secteur VIP dans le local des installations CVC.
- 10 Réservoir d'ammoniac dans la salle des machines frigorifiques.

Belgique/Luxembourg : Axima Refrigeration N.V.
Slachthuislaan 23, B-2060 Antwerpen 6
Tel. +32 32 35 11 44, Fax +32 32 35 87 46
www.grencobel.be, info@grencobel.be

Brésil : Axima Brasil Ltda.
Estrada dos Casas, 294
BR-09840-900 Sao Bernardo do Campo/Sao Paulo
Tel. +55 11 43 44 55 00, Fax +55 11 41 09 65 33
frio@axima.com.br

Allemagne : Axima Refrigeration GmbH
Kemptener Str. 11-15, D-88131 Lindau
Tel. +49 83 82 70 61, Fax +49 83 82 70 64 10
www.de.axiref.com, info@de.axiref.com

France : Axima Refrigeration SA
6, rue de l'Atome, F-67800 Bischheim
Tel. +33 3 88 19 19 00, Fax +33 3 88 19 19 49
www.aximaref.com, info@aximaref.com

Niederlande : Axima Refrigeration Zoetermeer GTI Koudetechniek bv
Industrieweg 1, NL-2712 LA Zoetermeer
Tel. +31 793 46 27 27, Fax +31 793 46 27 07
www.gti-group.com
info-koudetechniek@gti-group.com

Autriche : Axima Kältetechnik GmbH
Langegasse 19, A-6923 Lauterach
Tel. +43 55 74 67 05, Fax +43 55 74 67 05 22
www.at.axiref.com, info@at.axiref.com

Suisse : Axima Refrigeration AG
Zürcherstrasse 12, CH-8401 Winterthur
Tel. +41 52 262 80 80, Fax +41 52 262 00 03
www.ch.axiref.com, info@ch.axiref.com

Axima AG, Niederlassung Winterthur
Zeughausstrasse 70, CH-8411 Winterthur
Tel. +41 52 262 41 07, Fax +41 52 262 00 08
www.axima.ch, winterthur@axima.ch

Espagne/Portugal : Axima Sistemas e Instalaciones SA
Paseo de la Castellana, 163, E-28080 Madrid
Tel. +34 91 749 82 00, Fax +34 91 749 83 01
www.axima.es, info@axima.es

Internet
www.axiref.com



« PATINS - POTINS »

La première Fête de la Glace s'est déroulée le dimanche 19 octobre 2003 avec la participation de 28 patinoires qui ont proposé de nombreuses activités aux utilisateurs potentiels invités à patiner gratuitement.

Olivier Schmegg et Robert Sack sont les lauréats du Mérite François Chevillat 2003.

35 participants représentant 26 patinoires lors de notre Assemblée Ordinaire à Vallorbe pour des débats animés et une visite intéressante de la patinoire. Merci à Jean-Pierre Berti pour son accueil et sa disponibilité.

Inauguration de la nouvelle patinoire des « Paccots » le 14 décembre 2003. Une installation à découvrir « sur papier » et ensuite sur le terrain. Bravo aux « Paccots » pour cette nouvelle installation plein succès pour l'avenir.

Bienvenue à nos collègues de Chiasso qui participent, pour la première fois, à une séance de notre Association. Le recrutement des patinoires « tessinoises » se poursuit et nous envisageons une séance chez eux... en 2005.

« POTINS - PATINS »

FETE DE LA GLACE 2003

La Fête de la Glace 2003 a indiscutablement nécessité un engagement important de la part de votre Comité. Vous trouverez ci-joint le dossier complet présenté à la Conférence de presse du 7 octobre 2003, à Bulle.

28 patinoires ont participé à cette première Fête de la Glace en offrant gratuitement une gamme variée d'activités en collaboration avec les différents clubs locaux.

L'évaluation de cette journée permettra d'établir la liste exhaustive des activités et des animations proposées.

Cette manifestation importante sera renouvelée en 2004 avec la recherche d'une date appropriée pour l'ensemble des patinoires (problème de vacances scolaires) et une promotion qui devra débiter plus tôt.

Le Comité souhaite, selon la disponibilité de ses membres, élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation liés au patinage public.

Il s'agirait donc de réaliser et d'acquérir, avec le support de sponsors, l'infrastructure nécessaire à la pratique de ces activités et de la mettre à disposition des patinoires sous la forme d'un tournus.

Dossier de presse

Conférence de presse du 7 octobre 2003

Index

1. Page de garde - Affiche – Toute la Romandie patine
2. Présentation de l' **APAR&T** et de ses activités
3. Communiqué de presse
4. Remerciements
5. Liste des patinoires et adresses des personnes de contact
6. Images disponibles sur le site :
<http://www.patinoires.ch/>

A
P
A
R
t &

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

2. Présentation de l' APAR&T et de ses activités

L'Association des patinoires artificielles romandes a été constituée le 26 mars 1988, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse, pour une durée indéterminée. Les patinoires tessinoises sont membres de l'Association depuis 1999.

L'Association a pour but:

- a) la sauvegarde des intérêts communs à l'égard d'autorités, d'associations, de sociétés et de groupements économiques, sur le plan romand et tessinois.
- b) la coopération dans la mise sur pied de manifestations sportives ou autres, d'entente entre plusieurs patinoires artificielles de suisse romande et du Tessin.
- c) l'échange d'expériences techniques et administratives en vue d'améliorer les conditions économiques des exploitations.
- d) l'adaptation, de cas en cas, de certaines conditions de travail et d'exploitation (telles que prix d'entrée, prestations aux entraîneurs ou professeurs de patinage, etc.) en vue d'éviter une concurrence préjudiciable aux intérêts des membres.
- e) l'affiliation à l'Association, dans la mesure du possible, de l'ensemble des patinoires artificielles romandes et tessinoises.

Actuellement 38 patinoires sont membres de l'APAR&T, dont les principales activités annuelles sont les suivantes:

- Parution du bulletin d'information "Pati-Info" (2 x par année)
- Promotion - information - affiliation des patinoires
- Collaboration avec la LSHG et les arbitres
- Cours de maîtres de glace
- Séminaire de gestionnaires de patinoires
- Site internet <http://www.patinoires.ch/>
- Achats en commun

**La "Fête de la Glace" est un nouveau projet de l'association pour l'année 2003.
Ce projet de promotion sera reconduit chaque année pour le plus grand plaisir des amateurs de patinage.**

3. Communiqué de presse

Fête de la Glace 2003, le 19 octobre dans 27 patinoires en suisse romande

L'Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR & T) mettra sur pied une grande Fête de la Glace le dimanche 19 octobre sous le slogan «*Toute la Romandie patine*». Ce jour-là, une trentaine de patinoires seront ouvertes et le public pourra s'adonner à son sport favori en pratiquant le patinage libre ou en participant à des cours d'initiation, le tout gratuitement.

Chaque exploitant établira un programme selon un horaire propre à sa patinoire en tenant compte des matchs et autres activités ne pouvant être supprimés.

«Ce sera là l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations car le patinage public est en perte de vitesse un peu partout en Suisse», constatent les responsables de patinoire.

La Ligue Suisse de Hockey sur Glace «Région romande» et l'Union Romande de Patinage soutiennent cette judicieuse initiative, leur objectif étant aussi de promouvoir leurs activités sportives auprès du grand public invité à (re)découvrir les plaisirs de la glisse. Dans une ambiance sympathique et conviviale, diverses animations sont prévues avec l'aide des clubs locaux, en particulier des démonstrations de curling, de broomball, de hockey sur glace et de patinage artistique, ainsi que des animations ludiques pour enfants débutants. Les joueurs des équipes fanions et des patineurs de talent, comme certaines personnalités, seront naturellement de la partie. Du vin chaud et autres boissons seront proposés aux participants dans une atmosphère que nous souhaitons festive et entraînante.

Statistiques **APAR&T** :

En chiffres :

- 45 surfaces de glace artificielle en Suisse romande
- $1'800 \text{ m}^2$ de glace x 45 = $81'000 \text{ m}^2$ de glace à disposition
- 112'500 heures à disposition des utilisateurs durant la saison de glace
- plus de 500'000 entrées durant les heures de patinage public pour la saison 2002/2003

Autres informations :

Classification moyenne des principaux groupes d'utilisateurs des surfaces de glace :

- Les écoles
- Le hockey sur glace
- Le patinage public
- Le patinage artistique
- Le curling
- La pratique du Broomball (ballon balai)

Autres activités organisées et pratiquées dans nos patinoires : karting, disco, soirée spectacle sur glace, gala de patinage, soirée mousse, soirée récréative pour les entreprises.

3. Objectif 2004 / 2005 de l'APAR & T

Dans le but de susciter puis de raffermir l'intérêt pour les sports de glace, utiles aussi bien aux loisirs de la population qu'à l'offre touristique de certaines régions d'accueil, l'Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (en recherche de sponsoring pour la saison 2004/2005) souhaite élaborer un concept spécifique de jeux et d'animations liés au patinage public. Il s'agirait de réaliser ou d'acquérir l'infrastructure nécessaire à la pratique de ces activités et de la mettre à disposition des patinoires sous la forme d'un tournus.

4. Remerciements

Les membres de l'Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises remercient l'Interprofession du Gruyère ainsi que les Sources Minérales Henniez SA pour la confiance et l'intérêt qu'elles portent à nos activités durant toute la saison de glace et plus particulièrement à notre projet << Toute la Romandie patine >>.



Contacts :

Président APAR&T Gueissaz Pierre gueissazp@bluewin.ch

Conférence de presse Both Dominique d.both@espace-gruyere.ch



« ANIMATION DU PATINAGE PUBLIC »



Une fête pour dégeler les amateurs de glisse

PATINOIRES En Suisse, le patinage populaire est en perte de vitesse. Pour relancer ce loisir, les installations romandes innovent. Le 19 octobre, on pourra chausser ses lames gratuitement presque partout.



A Vallorbe, la nouvelle patinoire à ciel ouvert, inaugurée en 2000, suffit aux besoins d'un club de hockey de 3e ligue et d'un public qui vient aussi bien de Suisse que de France.

Flash Press

MADELEINE SCHÜRCH

Au siècle dernier, nos grands-parents allaient encore patiner sur la moindre gouille gelée. Aujourd'hui, alors qu'on a construit des temples de la glace en ville comme à la montagne, le grand public a tendance à bouder ce loisir autrefois si populaire. On aime de moins en moins patiner en rond dans ces grandes halles suroccupées par les clubs de hockey. L'accès au public ne représente d'ailleurs plus que 30% des heures de glace mises à disposition par les patinoires artificielles de Suisse romande. Réunies en association, ces dernières ont décidé de réagir. Pour relancer l'attrait de la glisse, elles organisent le 19 octobre prochain, jour des élections fédérales, une grande Fête de la

glace, qui donnera accès gratuitement à 27 installations (*lire encadré*).

Intérêts contradictoires

Pourquoi cette perte de vitesse du patinage? Les raisons sont multiples. «Il y a trente ans encore, la patinoire était un lieu de rencontre où garçons et filles pouvaient draguer en toute simplicité. Aujourd'hui, les adolescents, qui disposent de toute une palette d'activités diverses, recherchent des sports plus «fun», plus ludiques. Car le patinage, malgré les soirées disco ou à thèmes, n'a guère changé depuis cinquante ans», analyse Jacques Muller, chef de la section patinoires au Service des sports de la ville de Genève. En outre, le manque d'installations fait que les clubs de hockey prennent de plus en plus d'heures

sur le patinage public.

A Lausanne, il faut caser, outre les entraînements et matches du LHC, ceux des 700 juniors et écoliers du club. Si la plupart des clubs sportifs paient leurs heures de glace, ils bloquent parfois les meilleures tranches horaires, laissant le public sur la touche. D'où râleries et déceptions lorsqu'il faut concentrer ses glissades sur un mercredi ou samedi après-midi. «C'est un cercle vicieux si l'on tente de satisfaire tout le monde», constate Pierre Gueissaz, directeur du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) et président de l'Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (APART&T). Les clubs réclament des surfaces couvertes, utilisables par tous les temps, le public préfère en général patiner à l'ex

térieur lorsqu'il fait beau. A cet égard, son collègue de la Patinoire de Montchoisi a plus de chance car, le LHC ayant quitté les lieux pour s'entraîner à Malley, depuis 1985, deux surfaces de glace sont mises à disposition du public tous les jours.

Disparités régionales

Faudrait-il construire des patinoires supplémentaires pour satisfaire le public? Difficile. Qu'elles soient exploitées par des communes ou par des privés, les patinoires ne sont guère rentables. Leur activité dépend des

Patinoires en chiffres

- **Nombre:** 45 patinoires artificielles en Suisse romande, dont une dizaine dans le canton de Vaud.
- **Surface:** 81 000 mètres carrés de glace à disposition.
- **Utilisation:** 112 500 heures durant la saison.
- **Fréquentation:** 500 000 entrées durant la saison 2002-2003.
- **Prix d'entrée:** entre 4 fr. 50 et 6 fr. 50 pour les adultes.

Glissades à gogo

PORTES OUVERTES Vingt-sept installations invitent le public à venir patiner gratuitement.

Enfilez vos mitaines, rembourrez votre popotin et chaussez vos patins. Dimanche 19 octobre, alors que d'aucuns seront occupés à dépouiller les résultats des élections au Parlement fédéral, vingt-sept patinoires vous offrent l'accès gratuit à la glace. Lors de cette journée, le public est invité à redécouvrir les plaisirs de la glisse. Pas besoin de savoir faire un «huit» ou le «triple salchow» pour se mêler à la foule. Les responsables de patinoires, soutenus par la Ligue suisse de hockey sur glace région romande et l'Union romande de patinage, ont prévu toutes sortes d'animations et de jeux pour cette grande fête de la glace.

Les débutants pourront s'initier au patinage, au curling ou au hockey, découvrir des sports in-

solites comme le broomball (ballon balai), alors que des pros de ces disciplines feront des démonstrations. Du vin chaud et autres boissons réconfortantes seront proposées autour des enceintes. Mais attention, chaque patinoire organise sa journée en fonction de ses propres moyens et horaires. A Morges, par exemple, matin et après-midi seront réservés au patinage public, les animations, cours et démonstrations étant concentrées entre midi et 14 h 30. Aux Vernets, à Genève, après une course d'obstacles, une disco tout public réunira l'ensemble des participants dès 16 h. Pour des raisons de calendrier, plusieurs patinoires romandes ne participent pas à la fête (Lancy et Yverdon, notamment).

M. S.

conditions climatiques et des habitudes fort différentes du public selon les régions. Comme partout en montagne, la patinoire, au Centre sportif de Leysin, offre une alternative essentielle pour la station lorsque les pistes de ski ne sont pas praticables. «On fait alors le plein de touristes, on organise des camps, des jeux nouveaux comme le broomball (ballon balai). Le problème, c'est qu'en raison des groupes qui séjournent en station, nous ne pouvons garantir un horaire fixe au patinage public, qui change chaque semaine», explique le directeur Alain Caclart.

Sur les deux pistes des Vernets, à Genève, on tente d'offrir des tranches régulières au public. «Mais lorsqu'il fait beau, les Genevois partent skier, ou ne veu-

lent patiner que dehors. Cela pose des problèmes de planification du personnel», constate Jacques Muller. A Bulle, à l'Espace Gruyère, le patinage est au contraire un loisir très couru, tant par les écoles que par la population. «Parce que, ici, nous avons moins d'activités que dans une grande ville. Nous avons d'ailleurs un abonnement annuel pour les enfants qui combine l'entrée à la piscine et à la patinoire», explique son responsable, Dominique Both.

Une chose est sûre: la patinoire est restée jusqu'ici un espace convivial, sans violence ni vandalisme, où les enfants peuvent s'amuser en toute sécurité. Reste peut-être à inventer des patins à six lames ou à cinq vitesses pour leur redonner le goût de la glisse... □



PATINAGE ■ ELLE A OUVERT LA PORTE DES JO AUX FEMMES

Sonja Henie, féministe malgré elle

FRED HIRZEL

Si Sonja Henie était encore de ce monde, elle serait sans doute la première surprise d'apprendre sa nomination aux Oscars de la meilleure sportive du XXe siècle. Car rien, dans l'existence dorée de cette blonde poupée norvégienne (162 cm pour 55 kg), ne la prédestinait à revêtir la robe d'une athlète emblématique, encore moins à devenir «le» symbole de la cause féminine dans l'univers très macho des années 1930.

Pour parvenir, presque malgré elle, à ce statut envié, Sonja Henie n'a pas usé de la politique (comme l'escrimeuse allemande Hélène Mayer ou la sprinteuse noire américaine Wyomia Tyus), ni du geste choc qui fait la «une» des médias. Elle a simplement été... elle-même, mélange de talent et d'insouciance, entraînant dans son sillage l'administration d'une société mâle prompte à lui ouvrir bras et portes. A elle d'abord, à l'ensemble des femmes dans la foulée.

Née à Oslo le 8 avril 1912, la petite Sonja bénéficie de l'aisance matérielle de ses parents, et du goût prononcé de son père Wilhelm, ancien champion de patinage de vitesse, pour l'exercice physique. A 2 ans, elle glisse déjà sur des lames, quand elle n'enfile pas des chaussures de danse. A 9 ans, elle est championne de Norvège en patinage artistique.

Lors des premiers Jeux olympiques d'hiver, en 1924 à Chamonix, cette discipline est la seule autorisée aux dames: sous sa volonte d'universalité, le baron Pierre de Coubertin cachait une misogynie crasse... Sonja s'y présente et fait scandale: la gamine n'a que 12 ans. Les juges la classent dernière.

Peu importe. Dès 1927, elle s'empare de la couronne mondiale, qu'elle remportera dix fois de suite! Aux JO de Saint-Moritz 1928, Sonja Henie revient avec déjà, une auréole de gloire. Cette fois, pas question de minimiser ses dons. Dans un style rappelant la ballerine russe Anna Pavlova —

son modèle de toujours — Miss Henie s'adapte l'or olympique et provoque un second scandale: pendant que sa rivale Theresa Weld refuse qu'on lui raccourcisse sa jupe à cinq centimètres au-dessous du genou («On verra mes caleçons fleuris lors des sauts», dit-elle), Sonja adopte la minijupe.

Quatre ans plus tard, nouveau sacre à Lake Placid. Là, l'Amérique récupère le phénomène et le médiatise à travers la planète. Qui découvre, ébahie, que la Norvégienne est non seulement la reine de la glace, mais qu'elle excelle en tennis, équitation, natation, ballet et... sport automobile, donnant de la femme une image d'émancipation inconcevable pour l'époque.

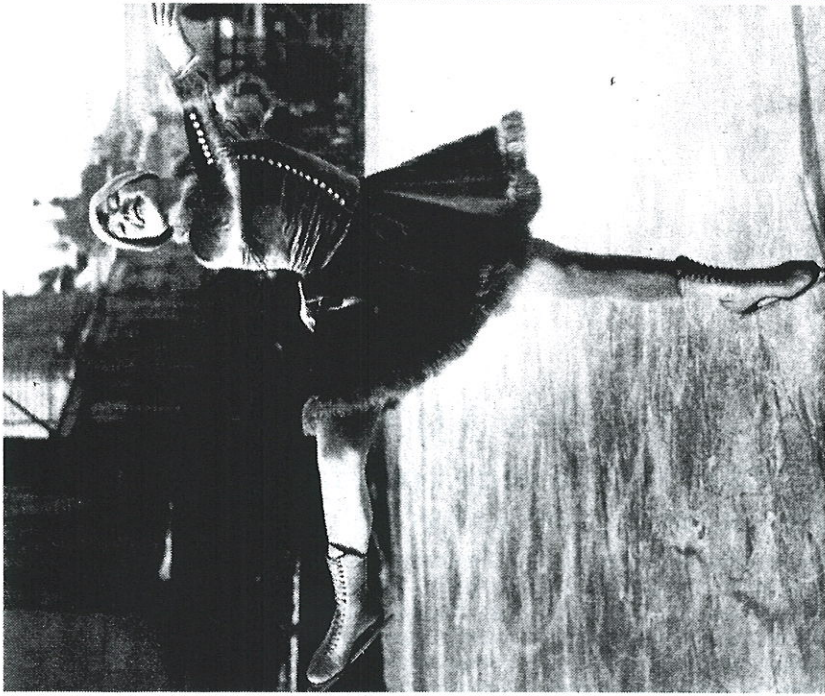
Résultat des courses: dès 1936, le président belge du CIO, Henri de Baillet-Latour, ouvre l'ensemble des épreuves olympiques à la participation féminine. Grâce à Sonja Henie, et sans qu'elle ait milité en aucune manière pour cela.

1936 à Garmisch, c'est aussi sa 3e médaille d'or, conquise au milieu

des drapeaux à croix gammée de l'Allemagne nazie. Après, la star passe professionnelle et accepte les offres du producteur géant d'Hollywood, Daryl F. Zanuck. Elle tournera douze films, dont le premier, *One in a Million*, fait un tabac. Autre signe particulier, Sonja Henie sera la première athlète d'élite à utiliser sa reconversion pour gagner beaucoup d'argent (on parle de 25 millions de dollars). Cerise sur le gâteau, elle fonde sa propre troupe d'artistes et crée un spectacle à grand succès, *Hollywood Ice Revue*. Mais oui, c'est elle, toujours, qui a inventé «Holiday on Ice»!

«La première dame de la glace» finira ruinée, à la suite de plusieurs erreurs de management. Elle meurt d'une leucémie, le 12 octobre 1969. Dans l'anonymat.

Au long de son existence, Sonja Henie aura obtenu bien davantage qu'aucune autre avant elle. Pourtant loin des passionnariats, elle est aujourd'hui une légende du féminisme. □



Sonja Henie fait scandale aux JO de Saint-Moritz 1928 lorsqu'elle se produit en minijupe.

Keystone

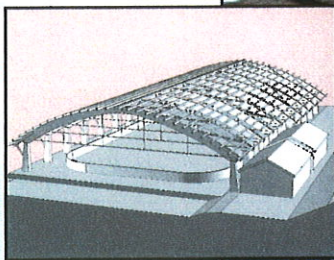
Félicitations!



Ceci fut une décision avec prévoyance et un investissement pour l'avenir! La commune de Châtel-St-Denis ne s'est pas concentrée sur quelque chose à bas prix provisoire. Elle a choisie une

construction à usages multiples, laquelle permettra à la région et aux vacanciers, autant bien en hiver qu'en été, de profiter pleinement de la qualité des matériaux de construction. La coopération entre les divers entrepreneurs (toit, construction, technique) a remarquablement bien fonctionnée et prouve, qu'en peu de temps, un grand objectif peut être atteint, si tout le monde tire sur la même corde. La merveille est accomplie et nous remercions toutes les personnes et entreprises ayant participées aux travaux!

Rolf Duttwyler
Directeur



Patinoire «Les Paccots», Châtel-St-Denis Une merveille parfaitement réussie



Les responsables de l'oeuvre: Le conseiller communal François Genoud (au milieu) et le chef de service technique, Pascal Genoud, avec le maître de glace, Philippe Rothen.

**Début des travaux:
28 juillet 2003.**

Le temps magnifique d'été durant plusieurs semaines, a nettement favorisé la progression des travaux. A mi-août les piliers pour la charpente peuvent déjà être installés du côté nord.

Fin août la couverture des supports (côté montagne) est bétonnée et la planie peut être préparée avec un coffre en gravier.



Zürcher Kommunal AG
Zürcherstr. 67
8620 Wetzikon
Tél. 01 933 61 11
Fax 01 933 61 13
verkauf@zueko.com
www.zueko.com

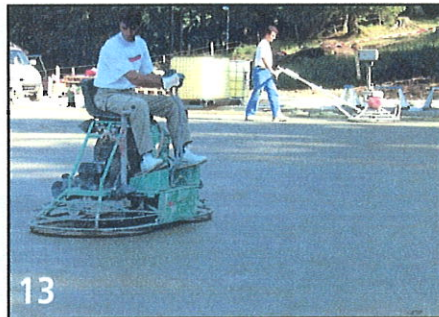
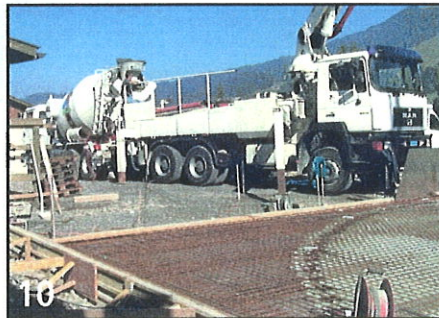
La maison Züko est entrepreneur général pour ce projet et responsable de l'ensemble de l'installation de froid, inclus les bandes.

züko.patinoire



Le 9 septembre 2003
Tous les piliers sont montés. La planie
continue avec de grosse machine.

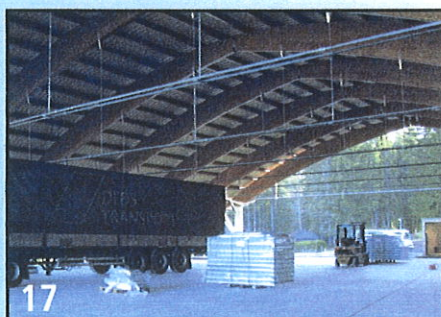
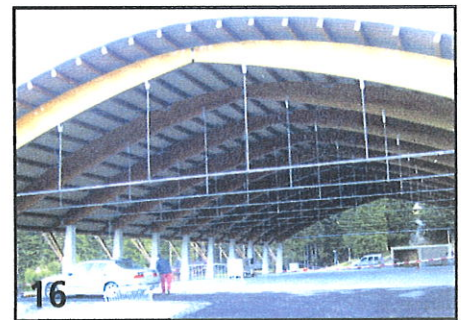
Le 19 septembre
La tuyauterie de froid arrive, il s'agit de
11'000 m de tuyaux synthétiques.



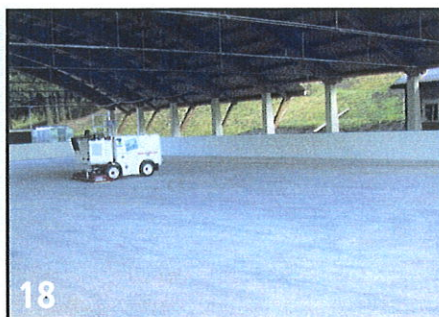
Le 24 septembre
L'ensemble de la tuyauterie de froid est
posé. L'arrosage, la planie et le polissage
du béton sont effectués. La totalité de la
dalle de froid est terminée...

Le 23 octobre, les premières poutres de la
charpente sont installées. La patinoire
prend gentiment ses formes...

Le 1er novembre, les charpentiers
commencent leurs travaux...



Le 20 novembre
livraison et montage des bandes...



...et quelques jours plus tard celles-ci sont
installées. La machine à glace est déjà
prête à l'emploi: La Züko-WM Mini 1700.



Le 14 décembre 2003, l'inauguration de la
patinoire est rendue. 140 jours suite au
commencement des travaux...
une performance magnifique!

La nouvelle patinoire fribourgeoise fait de l'œil aux Vaudois

GLACE La Riviera manque d'infrastructures. L'espace des Paccots (FR), qui ouvrira ses portes le 19 décembre prochain, pourrait attirer bon nombre d'adeptes du canton de Vaud.

CÉLINE GOUIMAZ

Les édiles de Corsier auront le privilège d'être parmi les premiers à briser la glace. En effet, la Municipalité de la commune des hauts de Vevey a décidé de faire une petite sortie, la semaine prochaine, du côté de la patinoire des Paccots. Une piste de patinage de 1700 m² qui s'ouvrira au grand public le 19 décembre prochain. Les habitants de la Riviera en rêvaient, les Fribourgeois l'ont fait.

Un lieu de loisirs

Syndic de Châtel-Saint-Denis - Les Paccots, Joe Genoud a bien saisi l'importance de cette aire de glace pour le voisin vaudois. «Ni Vevey ni Montreux ne disposent de patinoire. C'est là notre chance. Les gens de la Riviera seront donc intéressés à venir glisser par ici», s'est-il réjoui. Autre avantage: la patinoire de la station des Préalpes fribourgeoises va demeurer un lieu de loisirs. Il lui manque 98 m² pour pouvoir être homologuée par la ligue de hockey. «Lant

mieux», clament les initiateurs du projet. Ainsi la surface ne sera pas sans cesse occupée par les hommes à la crosse. C'est tout bénéf pour M. et Mme Tout-le-monde. «Cela

«Ni Vevey ni Montreux ne disposent de patinoire. C'est là notre chance.

Les gens de la Riviera seront donc intéressés à venir glisser par ici»

Joe Genoud,
syndic de Châtel-Saint-Denis - Les Paccots

n'empêchera toutefois pas le Hockey-Club de la Veveyse, qui fait beaucoup pour la formation des jeunes et les patineurs artistiques, de venir s'entraîner ici», relève François Genoud, conseiller communal en charge des Sports. Cette

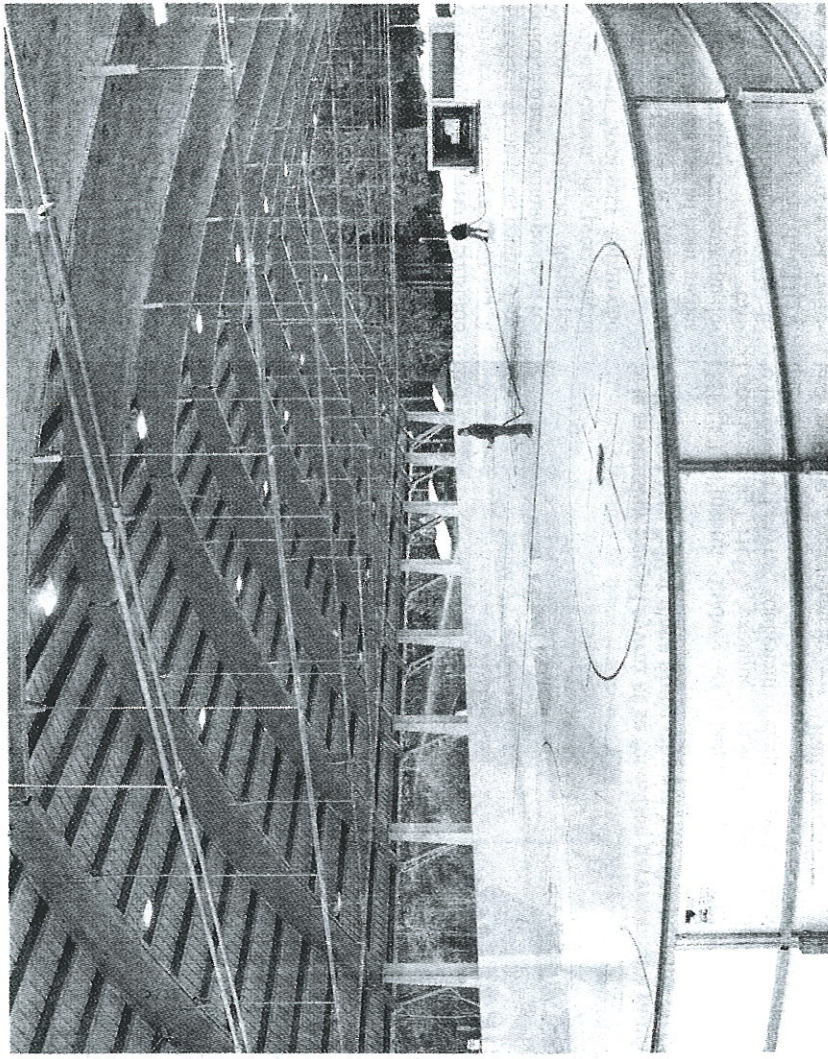
réalisation, qui a démarré ce printemps, a nécessité un investissement de 2 millions de francs.

A Montreux et à Vevey

L'offre des Paccots ne devrait toutefois pas geler les projets des gens de la Riviera. Pour les dix ans du Marché de Noël de Montreux, des privés espèrent pouvoir installer, en 2004, une surface de glace de 300 m² à proximité du Marché couvert. Du côté de Vevey, le projet de réaliser une patinoire artificielle au bas de la Grande Place a été repoussé à la saison prochaine. A la tête du comité de La patinoire des enfants, le Veveysan Jacques Chappuis est par ailleurs l'auteur d'une motion déposée en avril 2002 qui demande à la Municipalité de reprendre le dossier qui vise, depuis 1959, à construire un centre de glace régional. Un objectif mentionné dans le plan directeur régional de la Riviera. Reste à saisir le puck. □

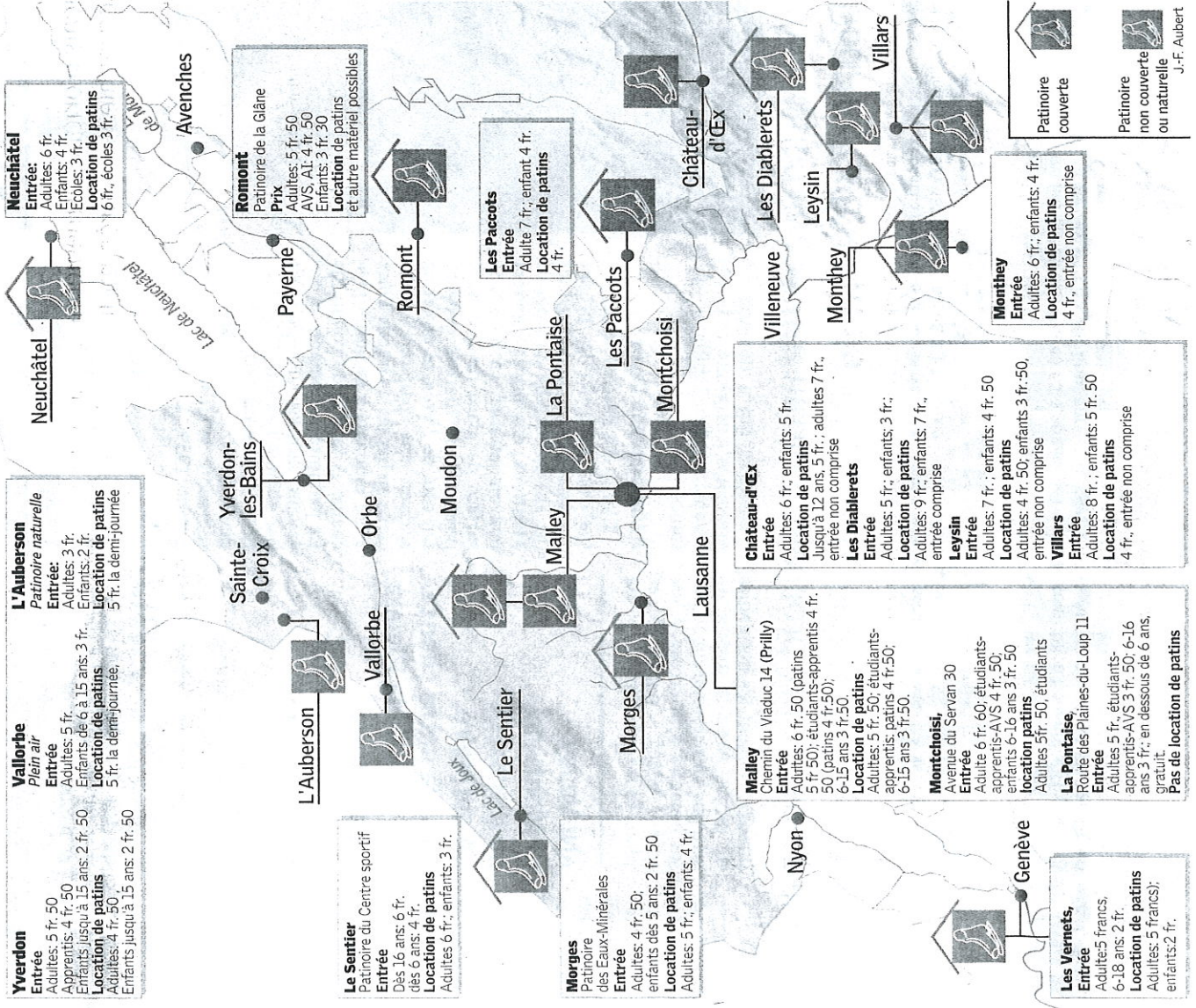
UTILE

Informations sur le site web:
www.les-paccots.ch



Flambant neuve, la patinoire des Paccots offre une piste de patinage de 1700 m². Elle s'ouvrira au grand public le 19 décembre prochain.
Studio Curchod

Les patinoires fréquentées par les Vaudois



Le plaidoyer de Rossellat pour une patinoire

DISTRICT DE NYON Le patron du Paléo a relancé le sujet lors d'une conférence-débat.



Alain Rouèche

Daniel Rossellat est monté au créneau pour défendre un projet qu'il qualifie de fédérateur.

«Le dessin deviendra réalité quand les poules auront des dents» Telle est la réponse en forme de boutade formulée, au fil du temps, à l'évocation d'une patinoire dans la région. Le fatalisme le disputant à la désillusion. A la faveur d'une conférence-débat portant sur les infrastructures pour la région yvernoise, Daniel Rossellat est monté au créneau pour défendre un projet qu'il qualifie de fédérateur.

«Jusqu'à présent, la région a été un prétexte pour ne rien faire...», tonne le patron de Paléo et membre fondateur du Hockey-Club Nyon. «J'imagine cette patinoire en plaine, en milieu urbain, proche des moyens de transport partant des utilisateurs potentiels». Pour cette raison, il balaise la proposition, avancée ça et là, d'une implantation à Saint-Cergue. «Elle ne correspond pas à un réalisme économique.»

«Question d'accessibilité et de potentialité. C'est la condition sine qua non pour que les coûts d'exploitation soient maîtrisables et supportables. Le déficit, car déficitaire, y a inmanquablement avec ce type d'installation, avoisinera le million.» Le coût de construction, lui, est estimé à 10 millions.

Pas prendre, mais offrir

Daniel Rossellat argumente en s'appuyant sur l'exemple de la patinoire du Littoral. «Neuchâtel compte 32 000 habitants, les 9 communes membres du projet 54 000; Nyon et son agglomération totalisent 29 000 habitants,

les 32 communes du district 60 000 âmes.» L'intéressé note que «la glace neuchâteloise ne génère que 20% des recettes. C'est que ce genre d'édifice doit être à usage multiple et donc capable d'accueillir manifestations et spectacles divers. Le déficit annuel se monte à 1,5 million dont 1 million pour le seul loyer»

Gland se dit aussi prêt à héberger l'ouvrage. En 1997, une étude, menée par l'ingénieur Alain Trivaglini, avait déjà été présentée devant le Conseil glandois. Alain Valéry Potry, le syndic du chef-lieu, n'est pas chaud à l'idée que Nyon et Gland alimentent tous les projets. «On serait d'accord de participer au financement même si le lieu d'élection est Saint-Cergue.» Rossellat cultive le sentiment que ce genre de considération équivaut à botter en touche. «Il ne s'agit pas de prendre aux autres (sous-entendu aux plus petits), mais d'offrir quelque chose à tous.»

Patrick Testuz

« Mérite François Chevillat »

Notre collègue de Moutier, François Chevillat a, sans aucun doute, été un « pionnier » dans la vie et la création de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes. Visionnaire et engagé, il nous a tragiquement quitté en 1995.

Il est sans aucun doute très utile de rappeler les étapes de la démarche, ainsi que les innovations perpétuelles réalisées au cours de ces dernières années par notre inoubliable collègue.

- *La première page du Pati-Info, avec le logo et le sigle « A.P.A.R. »*
- *Le concours où il fallait reconnaître cinq personnages croqués dans le Pati-Info No. 9 avec, comme récompense, une plaquette en or*
- *Le sondage sur le contenu du Pati-Info*
- *L'introduction des photos couleurs*
- *Le projet d'une revue illustrée dans laquelle chaque patinoire romande devrait se présenter*
- *Identité romande, le « passeport » permettant d'accéder aux installations romandes*
- *L'Annuaire A.P.A.R., l'outil indispensable pour l'information et la communication entre les patinoires*

Toutes ces innovations sont l'œuvre d'une seule personne, notre collègue et ami François Chevillat.

Le Comité a donc pris la décision de créer le « Mérite François Chevillat » à partir du premier janvier 1996, ceci afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maître de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une œuvre d'art intitulé
« *Le Patineur* »
Mérite François Chevillat

Jury : Comité A.P.A.R.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le
« Mérite François Chevillat » si la qualité des
dossiers est jugée insatisfaisante

Date limite : 1^{er} octobre de chaque année
pour remise des dossiers de candidature

ATTRIBUTION DU

« Mérite François Chevillat »

Le Comité de votre Association a étudié, de manière exhaustive, les candidatures susceptibles d'être mises en nomination pour l'attribution du « **Mérite François Chevillat** » pour 2003.

Le jury, après délibération, a retenu deux candidatures répondant aux critères d'éligibilité.

Les candidatures retenues et récompensées sont attribuées à :

- Olivier Schnegg, de Moutier
- Robert Sack, de Genève

Le Comité et les participants félicitent chaleureusement les lauréats et leur souhaitent plein succès pour mener à bien leurs projets respectifs.

Olivier Schnegg

| | |
|---------------------------|---|
| <i>Fonction</i> | Chef d'exploitation Patinoire prévôtoise, Moutier |
| <i>Principale qualité</i> | Ponctualité, disponibilité |
| <i>Principal défaut</i> | N'écoute pas assez les autres... |
| <i>Hobby + Sport</i> | Cuisine et les vins jogging, VTT, sports de voile |
| <i>Déteste</i> | Intolérance, hypocrisie |
| <i>Plus beau rêve</i> | Partager de nombreuses joies avec ma famille et mes amis |

Olivier Schnegg est impliqué depuis plusieurs années au sein de notre Association. Spécialiste du « terrain », ses expériences ont souvent contribué à la solution de problèmes techniques dans les autres patinoires.

Innovateur, imaginatif et créatif, Olivier est préoccupé par la formation des « Maîtres de Glace », particulièrement au niveau de la sécurité et de l'entretien des installations. Depuis plusieurs années, il contribue à la recherche des thèmes pertinents et prioritaires qui figurent au programme des cours, et anime des ateliers de travail.

Créateur, animateur, responsable de la mise à jour du site Internet, grâce à lui l'A.P.A.R. & T. s'est doté d'un outil moderne de communication.

Pédagogue, positif et patient, nous remercions Olivier Schnegg pour sa collaboration permanente et son implication appréciée.

Pierre Gueissaz

Lausanne, décembre 2003

Proposition de la candidature de M.Robert Sack à l'attribution du Mérite François Chevillat 2003

Monsieur Robert Sack est né le 5 juin 1946 à Paris.

Arrivé très jeune à Genève, il a fait une école professionnelle de menuisier.

Il a débuté le 1^{er} juin 1970 au Service des Sports de la Ville de Genève. Durant 33 ans il fait donc partie du personnel tout d'abord en tant que menuisier, puis depuis 1983 comme ouvrier de glace.

Monsieur Robert Sack a été rapidement nommé chef de groupe des Patinoires des Vernets, fonction dans laquelle il a pu mettre à profit son sens de l'organisation, son autorité naturelle et sa grande capacité créative. Il a organisé le travail et dirigé, selon la saison entre 13 et 27 personnes.

Durant sa longue carrière, Robert Sack a tout connu dans « sa » patinoire avec et sans glace. Les championnats du Monde de patinage artistique, de curling et de hockey moins de 21ans. Mais aussi des plus grands artistes du show biz et du cirque, aux matches internationaux de basket, en passant par le Concours hippique international sans oublier les compétitions internationales de boxe, d'escalade en salle, de football, de tennis, de twirling bâton, de rock'on roll, de gymnastique artistique et tant d'autres.

Sa personnalité éminemment sympathique autant que charismatique, en a fait un personnage incontournable – au figuré s'entend... - dans la patinoire.

Ce qui est remarquable chez Monsieur Robert Sack, c'est qu'encore à la veille de sa retraite et après tant d'années de fonctionnariat, il a toujours conservé l'entier de sa conscience professionnelle et de son sens de l'initiative.

Voici quelques exemples d'innovations, de créations techniques et administratives, que Robert a eu dans son domaine des patinoires .

- A l'occasion du Cirque de Moscou sur glace, scellements des pieds – supports du filet de la cage aux fauves dans la glace.
- Aux Championnats du Monde de hockey sur glace, création d'un système de téléphérique à câble, pour relier des cabines de journalistes tout en haut des gradins.
- Système de défonçage de la glace permettant un tracé propre des 12 maisons de curling lors de la Dolly Cup.
- Pour la même manifestation qui se déroule sur trois jours chaque année, et qui doit empiéter le moins possible sur les autres activités, création d'un grand chablon de traçage.
- Grande maîtrise des tournus d'horaires pour 28 personnes 18 heures par jours et 7 jours s/ 7. Avec les adaptations obligatoires spécifiques à chaque type de manifestations.
- Adaptation rapide depuis 10 ans à l'informatique technique permettant la gestion et la surveillance des installations frigorifiques. (Sans jamais avoir touché à l'informatique auparavant).
- Ouverture d'esprit aux nouveautés et sensibilisation du personnel d'exploitation aux recherches d'économie d'énergie.
- Volonté de partager son savoir. Formation technique du personnel.
- Montage de scène de spectacle modulables s'adaptant rapidement aux besoins divers.
- Intervention auprès de la commission du personnel et de la direction du service des Sports afin que la fonction d'ouvrier spécialisé de glace soit mieux considérée par l'obtention d'une qualification de mécanicien de glace, et d'une rémunération adaptée.
- Participation à l'établissement de nombreuses procédures de conduites de la centrale frigorifique.

- De manière générale, M. Robert Sack se définissant comme étant "fainéant", il a toujours inventé des façons de travailler ou des outils, lui permettant d'obtenir un bon résultat, rapide et sans peine. Pour ce faire, son principe a été de prendre le temps de réfléchir avant d'entreprendre, considérant à juste titre, que ces quelques minutes prises représentait un bon investissement en matière d'efficacité.

Nous nominons aujourd'hui Robert Sack à l'attribution du Mérite François Chevillat, en guise de reconnaissance de sa longue carrière professionnelle dans les patinoires, et nous profitons de le remercier d'avoir au long de ces années transmis son savoir et son expérience à plusieurs autres « Maîtres de glace ».

De tout cœur nous lui souhaitons une excellente retraite, que nous savons d'ores et déjà, très active.

Genève, le 2 décembre 2003 / Jacques Muller

57000 fans au match de hockey

Journée historique
en plein air
à Edmonton.

NHL Yanic Perreault et Richard Zednik ont chacun marqué deux buts pour le Canadien de Montréal lors de sa victoire 4-3 sur les Edmonton Oilers. Une rencontre historique puisqu'il s'est agi du premier match «outdoor» de l'histoire de la NHL.

Le match s'est joué à guichets fermés, au Commonwealth Stadium d'Edmonton, où avaient pris place 57 167 spectateurs, la plus grande affluence jamais enregistrée en NHL. Un match entre anciennes gloires a également eu lieu pour marquer l'événement. Il réunissait notamment Wayne Gretzky, Mark Messier et leurs anciens équipiers des Oilers. Par une température de -18 degrés, les légendes d'Edmonton ont battu 2-0 les anciennes gloires du Canadien, emmenées par Guy Lafleur et Larry Robinson.

SI



Un rink de hockey sur glace presque perdu au cœur d'un stade géant.

Keystone



Chers collègues,

L'ordre du jour de notre assemblée à Vallorbe avait deux points particuliers pour moi :

1. Site internet
2. Mérite François Chevillat

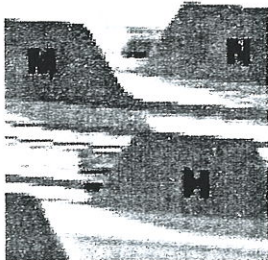
Pour le premier point seul quelques infos pratiques vous ont été communiquées.

Pour le second point le comité a nommé deux personnes.
M. Robert Snack qui a su, durant de longues années, mettre tout son savoir au service de la patinoire des Vernets. Vos employés profiteront de quelques-unes de ces expériences lors du prochains cours à Genève (ex : le marquage).

L'œuvre qui m'a été remise m'a beaucoup touché, merci. Elle a bien trouvé sa place, en même temps, elle a l'avantage de me rappeler les personnes qui l'on reçue avant moi et celles qui mériteraient de la recevoir car le travail investi pour notre association est énorme de leurs parts. Je pense aux membres du comité ainsi qu'aux personnes travaillant dans l'ombre à la réalisation du **PATI-INFO** merci Mesdames. (ceci encore vite avant Noel)

Voilà deux ans que nous avons un lien par le biais de l'informatique. Donc, il est temps de s'améliorer : mettre à profit l'expérience, revoir la conception du site et surtout tenir compte de vos suggestions lors de nos échanges.

En particulier créer un répertoire : adresses de divers fournisseurs, informations, astuces, etc...



Rêvetement :
Ring :
Filets :
Patins :
Electricité :
Surfaçeuse :
Entretien :
Etc...

Pour étoffer ce dernier, j'ai besoin de votre coopération. Je vous prie de me communiquer un maximum de références seul votre engagement fera le succès et l'attrait de ce lien informatique dont voici l'adresse courriel : info@patinoires.ch

Par le lien du site www.patinoires.ch utilisé le logo



En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année, chers collègues, recevez mon meilleur message.

Olivier

Les termes du sponsoring

Lorsque l'on aborde la problématique du sponsoring, le néophyte pourrait croire que toutes les annonces se ressemblent. Ce n'est pas le cas. Voici toutes les formes de spots possibles en sponsoring tant à la radio qu'à la télévision.

Un studio de production radio à la RSR et une équipe de spécialistes de l'image à la TSR, ainsi que des producteurs indépendants, peuvent réaliser les diverses annonces qui font partie du sponsoring:

- un billboard: c'est l'annonce qui présente le sponsor et qui précède et suit le générique d'une émission. En radio, sa durée est de 20 syllabes. Le billboard est constitué d'éléments sonores avec une voix de femme ou d'homme, ou d'un mix des deux sur l'indicatif de l'émission.

En télévision, il s'agit d'images fixes ou animées où l'on montre le logo, avec une ou des voix off sur un fond musical. Sa durée est de 4 à 8 secondes;

- un reminder: c'est un rappel de l'annonce de sponsoring, diffusé lors d'interruptions naturelles du programme. En radio, cela correspond à un message, du type billboard, après un flash horaire d'informations. En télévision, il s'agit d'images fixes ou animées, avec un logo, une ou des voix off, sur fond musical. Cet espace se place avant et/ou après le bloc publicitaire;

- l'insert: c'est un rappel très court du nom de l'annonceur ou de la marque. En radio, l'insert est de 20 syllabes, comme le billboard, mais il est utilisé en tant que message lors de la remise d'un prix dans un jeu ou tout autre insert (tout autre événement) de ce type. En télévision, il s'agit d'une incrustation d'un

logo durant les émissions exclusivement sportives, lors d'annonces de résultats, de ralentis, d'affichage du temps;

- le trailer: c'est l'association du sponsor aux spots de promotion annonçant l'émission, avec citation ou logo du sponsor en signa-



ture. En radio, le message est de 20 syllabes, avec une seule ou deux voix dans un spot de promotion. En télévision, il s'agit d'images fixes ou animées, d'un logo, avec voix off sur fond musical en signature;

- la dotation: en radio, citation des produits offerts par le partenaire de l'émission. En télévision, citation et présentation visuelle des produits offerts par le partenaire.

Cadre légal

Le sponsoring est autorisé par la Loi fédérale sur la radio et la télévision du 21 juin 1991. Voici le

texte complet de l'article 19, consacré au parrainage:

- Sur demande, le diffuseur doit fournir tout renseignement relatif au parrainage.

- Lorsqu'une émission ou une série d'émissions est parrainée en tout ou partie, le nom du parrain et, le cas échéant, les conditions qu'il a posées quant à la teneur de l'émission doivent être indiquées au début et à la fin de celle-ci.

- Les émissions parrainées ne doivent pas inciter à passer des contrats portant sur les produits ou les services du parrain ou d'un tiers, en particulier en faisant des références promotionnelles spécifiques à ces produits ou services.

- Ne peuvent être parrainées les émissions d'information, telles que les journaux télévisés et les magazines, ainsi que les émissions et séries d'émissions se rapportant à l'exercice de droits politiques au niveau fédéral, cantonal et communal.

- Les émissions ne peuvent être parrainées par des personnes physiques ou morales qui ont pour activité principale la fabrication ou la vente de produits ou la fourniture de services pour lesquels la publicité est interdite.

- Le Conseil fédéral peut édicter des prescriptions supplémentaires sur le parrainage, dans la mesure où l'exécution de la présente loi l'exige.

Victoria Marchand

A noter

Sponsoring RSR.
François Besençon,
tél. 022/318 19 20

Sponsoring TSR.
Damien Ottet,
tél. 022/708 97 27

La propagande religieuse ou politique, de même que la publicité pour les boissons alcoolisées, le tabac et les médicaments sont interdites sur les chaînes de la SSR.



Gestion des réservations

AgendaWIN *** est le système de gestion et d'information destiné aux Etablissements et Organisations actifs dans un ou plusieurs des secteurs :



Camping



Communes



Conférences
Séminaires



Enseignement
Formation



Expositions
Congrès



Golf



Hôtellerie



Offices du
Tourisme



Patinoires



Pysiothérapie
Thermalisme



Piscines



Sports et loisirs

et confrontés aux problèmes de la gestion des réservations

des ressources et prestations

mises à disposition de tiers

AMÉLIOREZ VOS CONTACTS CLIENTÈLE

et

LA GESTION DE VOS RESSOURCES

CONTACTS CLIENTÈLE

- informer sur les caractéristiques des ressources
- renseigner instantanément sur les disponibilités des ressources,
- identifier rapidement vos correspondants et leur fonction pour
- informer de tous changements et nouveautés,
- envoyer rapidement les confirmations,
- diffuser les mailings promotionnels ou infos générales.

GESTION RESSOURCES

- consulter aisément occupations et disponibilités des ressources,
- sélectionner les disponibilités par activité, ressource et centre,
- enregistrer en temps réel les nouvelles réservations,
- automatiser les réservations périodiques,
- imprimer les plans hebdomadaires de réservation pour affichage et diffusion aux services concernés,
- imprimer les informations complètes relatives à une réservation,
- enregistrer immédiatement les modifications de réservation,
- diffuser aux services les modifications de dernière heure,



Informations au
024 425 53 86

PORTRAIT - MINUTE

| | |
|--------------------------------|---|
| <i>Identité</i> | Alain Caclard |
| <i>Age</i> | 43 ans |
| <i>Fonction</i> | Directeur Gestion Sportive Leysin (Centres Sportifs) |
| <i>Principale qualité</i> | Communiquer et organiser |
| <i>Principal défaut</i> | Entêté... |
| <i>Hobby + Sport</i> | Ski, télémark, vtt, hockey, tennis... Sport en général et la pêche |
| <i>Déteste</i> | La mauvaise foi et l'hypocrisie |
| <i>Plus beau rêve</i> | Que mes enfants puissent vivre dans un environnement idéal et se réaliser pleinement sans « trop » d'embûches |
| <i>Plus mauvais souvenir</i> | La trop longue hospitalisation de mon père |
| <i>Plat préféré</i> | La bonne vieille cuisine française |
| <i>Musique préférée</i> | Classique, blues, tout sauf... la techno |
| <i>Lecture</i> | Revue sportive, auto et moto, pêche + la BD |
| <i>Plus grande réalisation</i> | Ma famille, mes enfants Killian et Yola |
| <i>Le plus important</i> | Savoir rire, aimer et se remettre en question |

« PATINS - POTINS »

*La Ligue Amateur, Région Suisse Romande, nous a communiqué
les adresses des membres de la Commission de conciliation.
Pour notre Association, il s'agit de Claude-Alain Henrioud,
Yves Robert étant nommé suppléant.*

*Pour aller à la Brévine, il s'agit de bien s'habiller!
Par contre, si vous ne connaissez pas le lac des Taillères
gelé et transformé en patinoire, n'hésitez pas à le découvrir.*

*La patinoire de Charmey sera-t-elle conservée ?
En plus des problèmes techniques à résoudre, les coûts
de fonctionnement à la charge de la Commune sont élevés.
Par contre, la patinoire représente un atout touristique important,
surtout lorsque la neige se fait attendre.
Affaire à suivre.*

*La patinoire d'Yverdon bénéficie de nouveaux aménagements
importants grâce aux terrains laissés par Expo 02.
On se réjouit de découvrir ces installations à l'occasion
d'une rencontre « patinoires » à Yverdon.*

*Mais... « je ris tout le temps ! »
Notre ami Daniel Piller se livre à cœur ouvert
dans un article très intéressant.
Sportif d'élite, grand amateur de golf, Président de la S.P.A.S.,
bravo Daniel pour ton implication et ton engagement.*

« POTINS - PATINS »

A.L. Ligue Amateurs/LSHG
Région Suisse romande
B. Berset *Bertrand*
Secrétaire



Lausanne, le 17 septembre 2003

Adresses membres commission de conciliation :

Jean-François Galley : Av. de la Plantaud 12
1870, Monthey
Tél./fax : 024/471.02.24
natel : 078/641.95.02

Claude-Alain Henrioud : Patinoires du Littoral
Quai Robert-Comtesse 4
2007 Neuchâtel
Tél.: 032/727.63.63
fax : 032/727.63.69

Marcel Magnenat : Rue du Villars 15
1024 Ecublens
Tél. : 021/691.31.41
natel 079/212.78.21

Suppléants :

Bernard Walder : Rte du Signal 32
1350 Orbe
Tél. : 024/441.20.15
Natel 079/409.82.07

Yves Robert : Patinoire de Montchoisi
30, avenue du Servan
Case postale 63
1000 Lausanne 19
Tél. : 021/315.49.62
Fax : 021/315.49.63

Jean-Marc Faigaux : Reconfière 1
1870 Monthey
Tél. : 024/471.54.38
natel : 079/643.83.23

Hauptsponsor



Gold-Sponsoren



Radio/TV Partner

SRG SSR idée suisse

Silber-Sponsoren



Bronze-Sponsoren



Media-Partner



LA BRÉVINE -42,6°

la guerre du froid

La Brévine :



un frigo à ciel ouvert

Dans le haut pays neuchâtelois, le village de La Brévine n'usurpe pas son titre de capitale suisse du froid.

Les Bréviniers ne sont sans doute pas légion à se souvenir du film "37,2° le matin" mais si vous leur dites - 42,6°, tous ont conservé bien au chaud la fraîcheur de cet événement historique survenu en 1962. Cet hiver là, le mercure est tombé à un niveau abyssal même si pour les météorologues le record officiellement homologué est "seulement" de - 41,8°. C'était le 21 janvier 1987.

Il ne se passe pas un mois, y compris au cœur de l'été, où le mercure ne descende pas au-dessous de zéro. Le Cervin, le toit de la Suisse avec 4478 mètres ne peut rivaliser. Il serait nécessaire de s'élever jusqu'à 5000 mètres pour rencontrer des températures aussi basses. Ce frigo à ciel ouvert devient carrément un congélateur lorsqu'on descend sous le plancher des vaches. La température y serait aussi glaciale qu'au temps des mammouths ! Les spécialistes parlent d'ailleurs de la Brévine comme d'un "trou à gel".

Ses habitants ne tombent pas pour autant en hypothermie pas plus qu'ils avalent des médicaments à "prendre chaud quand on prend froid" ! «On ne reste pas dix minutes à causer sur la place», observe Rose-Marie

Blondeau qui fut durant 28 ans le thermomètre officiel et quotidien du village jusqu'à l'installation en 1997 d'une station météo radiocommandée depuis Zurich.

Ils vivent avec le froid jouant le rôle d'une bulle stérile immunisant contre les maladies. Le village héberge d'ailleurs un pourcentage de centenaires largement supérieur à la moyenne. Furieusement fière et jalouse de son appellation de Sibérie helvétique, La Brévine attend avec impatience que la glace cuirasse de sa croûte épaisse les eaux du Lac des Taillères. Cet enfant du glacier de la Jungfrau est l'une des plus belles manifestations du climat extraordinaire de ce village ordinaire; sa plus belle carte de visite aussi, lorsqu'il offre ses 2,8 km de long aux arabesques des patineurs.

Alain Prêtre

LA BRÉVINE

Minimum absolu

- 42,6°C

en 1962

- 41,8°C

le 21 janvier 1987

de - 41,5°C
à - 30,2°C

entre le 5 et
le 9 janvier 1985

La patinoire de Charmey restera hors service cet hiver

TOURISME • *Les expertises n'ont toujours pas permis de résoudre les problèmes de tuyauteries. La commune attend une réponse au niveau financier des assurances, avant de prendre une décision sur l'avenir de la patinoire. Sera-t-elle conservée?*

THIERRY JACOLET

Comme la saison passée, les patineurs seront à nouveau privés de glace cet hiver à Charmey. «La patinoire ne va certainement pas être mise en service», observe Jean-Pierre Repond, directeur de Charmey Tourisme SA. Les problèmes d'ordre technique au niveau du refroidissement ne sont pas résolus depuis une année. «On ne connaît toujours pas les causes des fuites de glycol (ndlr: un liquide antigel qui permet de fabriquer la glace)», explique François Guex, secrétaire communal. Les différentes expertises réalisées jusque-là n'ont pas livré de résultats probants.

La dernière en date a été transmise à l'assurance de la commune et à celle de l'entreprise qui l'a construite en 1994, Glassey SA, sise à Martigny. «On attend la proposition des assurances pour savoir qui prend en charge les réparations», ajoute François Guex. L'avenir de l'installation dépend de cet aspect financier. «La commune examine la solution d'une nouvelle patinoire ou celle de l'abandonner purement et simplement», poursuit le secrétaire communal. «Au niveau touristique, il nous faut une patinoire, mais à quel prix?»

UN FONCTIONNEMENT LOURD

Pour l'heure, cette mise hors service soulage quelque peu les finances communales. «On assume une somme excessivement importante quand la patinoire fonctionne», glisse François Guex. En effet, le coût de fonctionnement annuel s'élève à 250 000 francs, contre un chiffre d'affaires de 60 000 francs, recettes de la buvette et panneaux publicitaires non compris. Un montant pris en charge à 87% par la commune de Charmey.

Outre le poids financier de son fonctionnement, la patinoire enregistre une diminution de la fréquentation ces dernières années, avec une moyenne estimée entre 5000 à 6000 entrées de novembre à mars. «Quand il y a de la neige, les gens skient», commente Jean-Pierre Repond.



Comme l'an passé, Charmey devra se passer de sa patinoire comme attraction touristique.

V. MURITH

«Mais dès qu'il y a un ciel bleu et un temps froid, les gens apprécient de patiner à l'air libre. Cette patinoire demeure un bon com-

plément dans l'offre touristique. J'espère que l'on pourra conserver une infrastructure de ce type.»

Reste que depuis l'an passé, seuls les joueurs de tennis ont pu profiter de l'infrastructure, l'été venu...
TJ

Un coup de jeune pour la patinoire

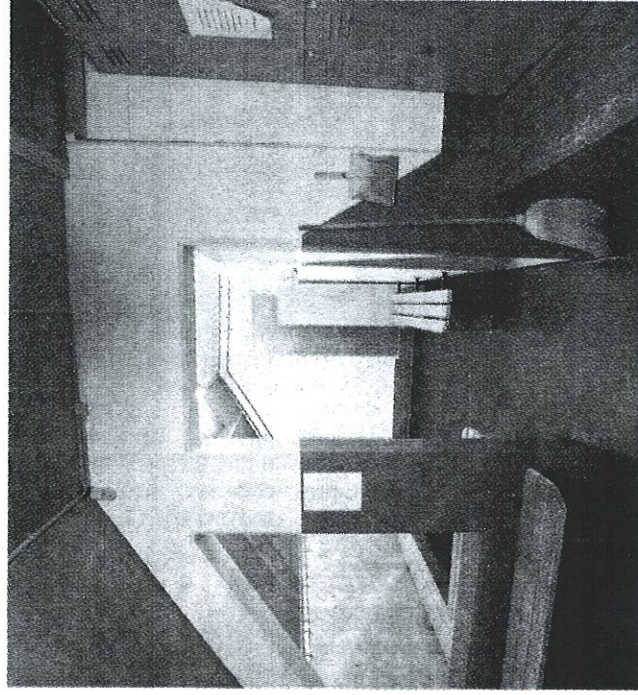
YVERDON-LES-BAINS Une nouvelle annexe accueillera vestiaires et local pour la production du froid. Une construction rendue possible en grignotant de la place sur l'ancien hippodrome.

JEAN-MICHEL JACOT-DESCOMBES

Les terrains laissés par Expo.02 sont une aubaine pour la piscine et la patinoire. La preuve, le site comprenant ces deux installations sportives sera agrandi de 17 560 m² en grignotant sur la parcelle de l'ex-arteflage, elle-même précédemment occupée par l'hippodrome. Cette extension va dans le sens du projet d'une nouvelle piscine couverte prévue à proximité des bassins en plein air. Elle permettra également de construire une annexe à la patinoire, qui comprendra notamment de nouveaux vestiaires ainsi qu'un local pour la production du froid.

Exigences de sécurité

«Le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) est intervenu auprès de la ville l'an dernier pour que nous changions notre système de froid», explique Paul-Arthur Treyvaud, municipal des Bâtiments. Notre installation présente en effet des risques de pollution liés à l'utilisation de l'ammoniac.» Après diverses études, le comité de la coopérative patinoire-piscine, en collaboration avec la Municipalité, a toutefois retenu le statu quo, soit une solution classique fonctionnant à l'ammoniac. Mais à



La vétusté et l'étroitesse des vestiaires pour le hockey et le patinage justifient l'agrandissement projeté. Flash Press

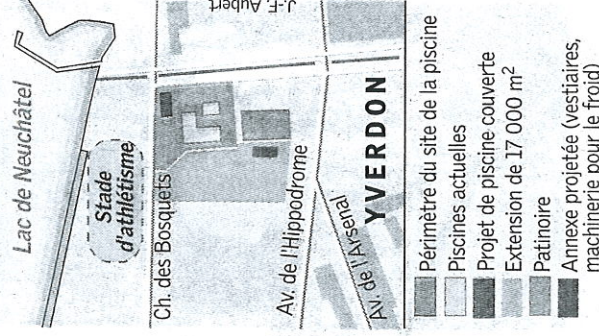
une différence près et de taille: pour répondre aux exigences de sécurité, le dispositif produisant le froid sera sorti de l'enceinte de la patinoire, contrairement à ce qui prévaut actuellement.

Une opération à plus de 3 millions

C'est donc dans une nouvelle annexe, prévue derrière la patinoire côté hippodrome, que ce

dispositif sera installé. Une annexe qui accueillera également des vestiaires. «C'est devenu indispensable, car les vestiaires actuels situés sous les tribunes ne conviennent plus», ajoute Paul-Arthur Treyvaud. Coût de l'opération: 3,083 millions de francs, financés par un prêt de la commune à hauteur de 1,983 million de francs, par un prêt LIM de 800 000 francs et par une sub-

Espace sportif agrandi



vention de 300 000 francs de la part du Sport-Toto. L'entier de ce projet fait l'objet d'un préavis qui vient d'être transmis aux conseillers communaux. Un préavis qui annonce par ailleurs le regroupement des droits de superficie et des prêts accordés aux sociétés coopératives de la piscine et de la patinoire, ces dernières ayant fusionné depuis un certain temps déjà. □

J'étais le dernier des Mohicans!

Daniel Piller a troqué la crosse de hockey contre le club de golf.

Chef du service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis 29 ans, ex-hockeyeur LNA (HC Villars, Genève, Chx-de-Fds), deux fois champion suisse, soixante fois international, Daniel Piller (56) a aujourd'hui troqué la crosse de hockey contre le club de golf. Il a reçu GYMLive dans l'imposante tour administrative de La Chaux-de-Fonds.

Après une jeunesse passée à Fribourg et une adolescence sportive à Villars-sur-Ollon, tu vis aujourd'hui dans les montagnes neuchâteloises. Quelle place le sport tient-il aujourd'hui dans ta vie?

Daniel Piller: Je vis à cent pour cent dans et pour le sport, ceci par plaisir et aussi au plan professionnel.

Tu étais toi-même fils de sportif d'élite et tu as également fait carrière dans le hockey. Un hasard?

Mon père, Jo Piller (n.d.l.r.: décédé en novembre 2001), ex-international, a joué en ligue nationale A à Villars. Fils unique, j'ai suivi mon père. A 16

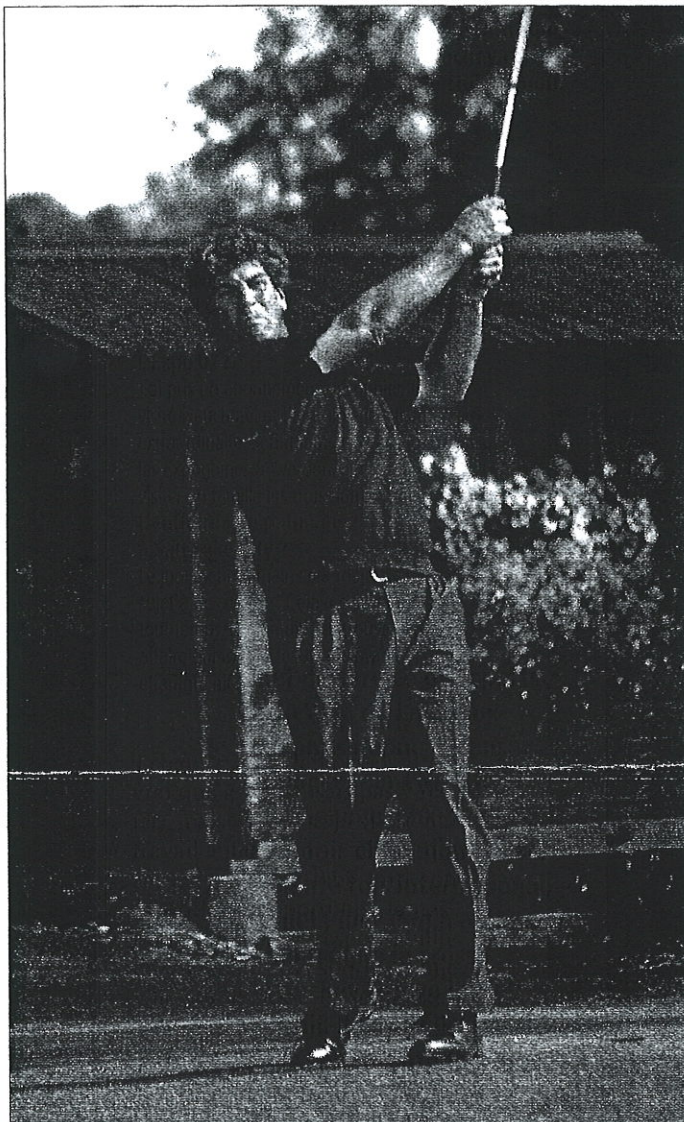


Photo: lfd

ans, j'ai fait mes débuts en première équipe. Nous avons joué plusieurs saisons ensemble et avons décroché deux titres de champion suisse. Ensuite, il fut mon entraîneur. Cela avait provoqué pas mal d'étincelles!

Tes enfants suivent-ils le mouvement?

Pour les plus jeunes, c'est un peu trop tôt pour le dire. Mes fils ne font pas de hockey, mais pratiquent l'uni hockey et le football.

As-tu réalisé tes rêves d'enfant?

En grande partie, oui. Le rêve de tout hockeyeur c'est la NHL. A l'époque, et c'était moins facile qu'aujourd'hui, j'aurais eu

une opportunité d'y accéder, mais mon père a exigé que je termine mon apprentissage. Aujourd'hui, je n'ai pas de regrets.

Quand as-tu vraiment ri la dernière fois et à quel propos?

(rire) Mais je ris tout le temps...!

La dernière étape de ta carrière de hockeyeur fut le HCC et tu es resté dans la cité des montagnes neuchâteloises. Un choix personnel – une opportunité professionnelle?

Je rappelle qu'à l'époque nous n'étions pas des joueurs professionnels, mais travaillions à plein temps. Je suis venu à «la

C'est d'actualité

Le hockey suisse?

Nette progression dans les clubs et l'équipe suisse, même si actuellement celle-ci stagne un peu. En Suisse, nous n'avons pas toujours les moyens de nos ambitions.

Le projet du Biodôme?

Ce complexe multisports est un projet privé, peut-être utopique pour la région. Mais s'il se réalise, j'applaudis des deux mains.

L'Expo.02?

J'ai pris un abonnement saisonnier. J'ai visité Neuchâtel et j'ai trouvé le site extraordinaire. Sentiments mitigés pour les Expogames à Yverdon. Il me reste à visiter en famille les trois autres sites.

L'«affaire» du patinage à Salt Lake City ?

Le jugement humain sera toujours sujet à des erreurs. Cela a existé de tout temps. Néanmoins, je trouve cette affaire qui touche les JO incroyable, effarante même.

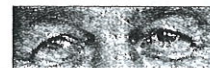
T'chaux» pour le hockey. Il est vrai que je ne pensais pas y rester, mais on m'a proposé un travail intéressant... alors «j'y suis, j'y reste»! Plus tard, on m'a offert l'opportunité fantastique d'avoir la responsabilité du service des sports d'une ville où le foot et le hockey jouaient un grand rôle sur le plan national.

As-tu gardé des fonctions, voire des contacts, dans le milieu du hockey ou as-tu coupé les ponts?

Pas du tout. Pendant très longtemps je fus chef technique du



Mais... je ris tout le temps!



HCC. Je revois régulièrement d'anciens joueurs et copains et je joue encore des tournois vétérans.

Eprouves-tu de la nostalgie ou des regrets face aux possibilités actuelles dans le sport?

Je n'éprouve ni regret ni amertume. Seule différence avec aujourd'hui, je n'aurais peut-être pas travaillé pendant ma carrière. J'ai néanmoins bien gagné ma vie, le hockey était un «plus» et aussi surtout un plaisir. On se battait en équipe, l'ambiance était super.

Depuis 29 ans exactement, tu diriges le Service des sports de la ville de La Chaux-de-Fonds. Dans une récente interview, tu t'es désigné comme l'un des derniers Mobicans des services des sports – pour quelle raison?

Parmi les villes romandes, je devais être le seul chef de service à travailler seul. Aujourd'hui, nous venons d'engager un adjoint à plein temps et une secrétaire à mi-temps. Nous formons enfin une équipe. 18 personnes travaillent en outre dans le secteur technique et entretien.

Quel est le parc d'infrastructures sportives géré par ton service?

La ville de la Chaux-de-Fonds (38000 habitants) est dotée d'une belle infrastructure sportive avec deux patinoires, dont la célèbre des Mélézes, trois piscines, onze terrains de football, dont celui de la Charrière, 22 salles de gymnastique, des pistes d'athlétisme, un parcours Vita,

prochainement un fun-park, plus un chalet de vacances à Arveves.

Justement, Arveves est situé près de Villars-sur-Ollon. Y as-tu gardé des attaches?

Certes. A Villars, j'ai gardé mes copains de jeunesse et de hockey. J'y vais régulièrement en vacances avec ma famille, j'y pratique le golf et le ski.

Quelle différence entre une station de haut niveau et une ville à la montagne?

Finalement, il n'y a pas grande différence, si ce n'est que La Chaux-de-Fonds est purement et simplement une ville; la vie est plus citadine, mais pas encore comparable à celle d'une grande ville de plaine. Nous jouissons de la proximité d'une nature fantastique à moins de cinq minutes, comme en station.

Ton prédécesseur dans l'estafette FSG, Sandro Rovelli de

C'est bon pour le moral

Loisirs:

Pratique du sport: hockey, golf, tennis, natation, vélo, ski, marche. La «torée» en famille.

Un plat:

Jambon au madère, endives au jambon.

Un livre:

Ouvrages ayant trait au sport, quotidiens, hebdomadaires.

Un CD:

Brel – Brassens – Aznavour.

Un film:

Le pont de la rivière Kwai.

Un vêtement:

Sport-chic, jamais de cravate.

Un souhait:

La santé pour toute ma famille.

Portrait

Prénom et nom: Daniel Piller

Date de naissance: 24.09.1946

Signe du zodiaque: Balance

Taille/poids: 1m83/98 kilos

Domicile: 2300 La Chaux-de-Fonds

Formation/profession: Formation d'employé de banque/délégué aux sports de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Famille: Papa de Carole (26 ans), Johann (14), Mike (11) et Aline (8).

Sports pratiqués: Hockey sur glace (carrière d'international)

Clubs sportifs: HC Fribourg-Gottéron; HC Genève-Servette; HC La Chaux-de-Fonds; équipe nationale; Golf-Club Villars.

Palmarès sportif: Champion suisse avec le HC Villars en 1963 et 1964; soixante fois international.

Meilleur chrono aux 100 m: pas de souvenir

Meilleure marque au saut en hauteur: pas de souvenir

Site Internet: www.chaux-de-fonds.ch

Lugano, aimerait savoir comment vous maîtrisez les difficultés liées au climat?

A 1000m d'altitude, il est vrai que nous sommes confrontés à des problèmes que les clubs sportifs de plaine ne connaissant pas (neige, pluie, gel). Nous adaptons donc tous les travaux et l'entretien aux saisons. Ainsi, nous connaissons des périodes intenses de remise en état.

Quel est le rôle que jouent les sociétés de gymnastique dans la commune?

Nous avons deux grandes sociétés, soit l'Ancienne, qui regroupe tous les âges et toutes les disciplines. François Mugeli, un de ses responsables, a d'ailleurs reçu le mérite sportif 2001. Je rappelle que l'ancienne championne suisse de gymnastique artistique, Patricia Giacomin, était issue des rangs de l'Abeille, société dans laquelle elle s'est ensuite consacrée au monitarat. Il y a également des groupes de gyms-hommes et de gyms-dames ainsi qu'une société SATUS. Si nous disposons d'un grand nombre de salles (22), notre souhait est de construire à plus ou moins court terme une salle double avec engins fixes pour l'artistique.

Quel regard jettes-tu sur le sport d'aujourd'hui?

Tout a changé, tout évolue. Les jeunes ne «mouillent» plus autant pour un club/une société. Ils ont un vaste choix d'activités sportives à leur portée et les sports traditionnels en pâtissent un peu. Tout comme le

manque d'attachement, je constate que les jeunes sont moins travailleurs et rechignent à prendre des responsabilités. Mais c'est une évolution de la société en général, pas seulement du sport. Pour notre région, s'ajoute le problème de l'exode des jeunes pour des raisons professionnelles.

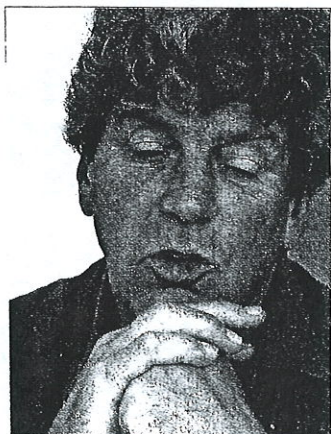
Un souhait d'avenir particulier?

Ici, nous essayons de plus en plus d'aider et de soutenir le sport handicap. J'invite tout le monde à le faire, au même titre que l'on soutient le sport populaire.

Texte et photos: Danielle Duchoud

Transmission du témoin

Daniel Piller désire transmettre le témoin de l'Estafette de la FSG à Uschi Moos, chef du service des bâtiments de St-Moritz, car le sport tient une place importante dans son administration. L'ancien hockeyeur de LNA aimerait d'une part savoir comment une femme évolue dans un environnement professionnel plutôt masculin, de l'autre si, dans sa fonction, Uschi Moos a un lien avec les CM 2003 de ski et, enfin, si elle-même pratique du sport.



le n'éprouve aucun regret.



Les jeunes rechignent à prendre des responsabilités!



Les stars redécouvrent Neuchâtel

Patinoires ■ La saison de variétés démarre, le public répond présent. Mais qu'est-ce qui attire les organisateurs?

Par
Yvonne Tissot

«**N**ous ajoutons une deuxième date pour Star Academy à Neuchâtel, se réjouit Michael Driberg, manager de Live Music Production établi à Nyon. En une semaine, 4000 billets ont été vendus pour la première soirée, sans qu'aucune affiche ait été posée en ville! Cela nous prouve que le public de la région en redemande.»

Depuis l'été de l'Expo, les stars semblent avoir retrouvé le chemin des patinoires du Littoral. L'an prochain, de février à avril, la salle accueillera six spectacles et concerts d'envergure tels l'humoriste Jean-Marie Bigard, ou la chanteuse Lorie. Une belle suite pour la saison d'Expo.02 où les patinoires avaient notamment accueilli les comédies musicales «Notre-Dame de Paris» et «Les dix commandements».

Taxe sur les spectacles

La salle n'avait plus connu telle programmation depuis plusieurs années. «Nous avons nettement ressenti la concurrence de l'Arena de Genève, dès son inauguration en 1995, explique Claude-Alain Henrioud, directeur des patinoires du Littoral. En 2003, les promoteurs de spectacle ressentent à nouveau le besoin de tourner dans notre région. Mais on ne sait pas si cela durera. Les tournées de variétés sont très aléatoires.»

La décision prochaine du Grand Conseil neuchâtelois sur la taxe sur les spectacles – qui s'élève aujourd'hui à 15% sur le territoire de Neuchâtel, mais pourrait baisser à 10%, voire être supprimée – pourrait aussi avoir un effet décisif sur ces tournées. Durant l'été 2002, l'Expo avait obtenu l'exonération des spectacles ayant lieu dans son cadre, contre le paiement à la Ville d'un forfait de 200.000 francs.

Un accueil privilégié

Michael Driberg, qui a notamment organisé la venue des deux comédies musicales aux patinoires durant Expo.02, ne s'en cache pas: la baisse de cette taxe rendrait la région plus attractive pour lui. Actuellement, elle ponctionne une large partie de ses bénéfices à Neuchâtel, alors que Zurich, Bâle, Yverdon, Sion et dernièrement Genève n'en perçoivent plus. Lausanne a par contre décidé le 30 octobre dernier de la maintenir à 14%.

Mais la taxe n'est pas le seul argument qui l'attire à Neuchâtel: «Il y a aussi les relations établies durant Expo.02 avec le directeur des patinoires, ses techniciens ainsi que l'exécutif de la ville, annonce Michael Driberg. Ces gros spectacles nous ont aussi permis de tester la salle et le public. Techniquement, les patinoires nous offrent un très bon équipement. Cela nous fait désormais préférer Neuchâtel à Fribourg. Et actuellement, la fin de l'Exposition natio-



Lorie sera à l'affiche des patinoires l'an prochain. PHOTO SP

nale crée un vide. Les gens n'ont pas envie de laisser retomber le soufflé. Et nous, non plus!»

Bien entendu, Genève et Zurich restent les dates prioritaires pour les tourneurs

étrangers. «Mais, en Suisse romande, l'Arc lémanique est saturé de gros spectacles. Alors qu'à Neuchâtel, un concert devant 7000 personnes crée toujours l'événement.» /YVT

HOCKEY SUR GLACE

Ils ont décidé... de ne rien décider

LIGUE NATIONALE En 2004-2005, les clubs de LNA pourront aligner trois étrangers, ceux de LNB deux. Pour les 23 délégués, les frontières du hockey suisse sont impénétrables...

Zoug
Textes: Emmanuel Favre

Ah, le sacro-saint compromis helvétique... Plutôt que d'entrer en matière sur l'application de l'accord bilatéral sur la libre circulation des travailleurs (en vigueur dès le 1er juin 2004), les délégués des 23 clubs de Ligue nationale ont préféré conclure un nouvel accord à la va-vite. Au mo-

ment où des équipes évoquent ouvertement la possibilité de briser l'accord en vigueur actuellement, la LN a opté pour le protectionnisme. «Nous nous donnons un an pour régler les problèmes, avance Franz A. Zölch, président de la LN. La vraie révolution, nous la vivrons à l'aube de la saison 2005-2006.» Pour autant qu'aucun club ou qu'aucun joueur ne brise un accord qui ne cadre pas avec la loi...

HÂTE-TOI LENTEMENT Les délégués des 23 clubs de Ligue nationale ont repoussé les problèmes à plus tard. «Nous nous donnons un an pour régler les problèmes», a déclaré leur président, Franz A. Zölch.

Photos ARC/Dominique Favre



repelec moteurs SA.

rep elec
moteurs s.a.

Un service de dépannage
24 heures sur 24
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

Repelec Moteurs SA
révise sur site ou en atelier
toutes marques de pompes
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de
production, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Des mesures vibratoires
et électriques permettent de
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode
développée par l'EPFL,
nous pouvons également
vous aider à réaliser
des **économies d'énergie**.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47